

RD-CONGO



# LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 4247 - LUNDI 9 MAI 2022

## IMPLANTATION DE NOUVELLES SOCIÉTÉS

# Le secteur privé souhaite plus de rigueur

L'arrivée d'une société brésilienne zimbabwéenne, Varun Beverages, suscite une levée de boucliers de grande ampleur. La Fédération des entreprises du Congo (FEC) fait part au gouvernement de la République de ses inquiétudes.

Selon elle, la procédure d'implantation de cette société est tout simplement biaisée et nécessite une reconsidération sans délai. L'attitude de la FEC permet de prendre la mesure réelle des inquiétudes du secteur privé local à propos du nouveau contexte économique marqué par une très large ouverture du marché.

Page 3



Les délégués de Varun Beverages lors de leur rencontre avec le Président Félix Tshisekedi

## PRODUITS PÉTROLIERS

### Une réunion hebdomadaire pour lutter contre la pénurie de carburant

Le ministre des Hydrocarbures, Didier Budimbu, vient d'instaurer une réunion hebdomadaire afin de statuer sur l'évolution d'approvisionnement des produits pétroliers en République démocratique du Congo. Cette décision, indique-t-on, vise à éviter la pénurie desdits produits. Elle a été prise à l'issue d'une séance de travail avec les différents intervenants du secteur qui lui ont présenté la situation du stockage de l'essence, du gasoil et le jet dans les structures pétrolières. Il en découle que le niveau de stock des produits pétroliers encore disponibles peut servir pendant près de trois semaines.

Page 2



Une station d'essence à Kinshasa

## LITTÉRATURE

### La RDC à l'honneur aux Editions l'Harmattan

Le livre du Congolais Thierry Bayllon Gaibene, « Faire de la RDC un levier pour la planète : itinéraire d'un Chef d'entreprise, en France et homme politique congolais », a été baptisé le 6 mai dernier.

Dans cet ouvrage qui est loin d'être une autobiographie ou un document chronologique (les faits n'y sont pas présentés dans l'ordre temporel), l'auteur partage son expérience dans les affaires et dans la politique, pour tirer des enseignements nécessaires susceptibles de booster le développement du pays. Page 4



Bayllon Thierry Gaibene présentant son livre Adiac



Une production des Bantous de la capitale

## CONGO RUMBA

### Zaïko, Les Bantous de la capitale et Yekima sur scène ce 9 mai

La soirée prévue à la Halle de la Gombe, à l'identique de celle organisée le 6 mai à Brazzaville, est en marge de l'inscription de la rumba au patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'Unesco et du lancement du mois de l'Europe à Kinshasa.

Après la rive droite du majestueux fleuve Congo,

c'est au tour de la gauche de se laisser emporter par les rythmes familiers de la rumba. Avec Yekima, le slam s'invite entre deux générations importantes d'acteurs de la rumba, Zaïko Langa Langa pour Kinshasa et Les Bantous de la Capitale pour Brazzaville.

Page 5

## ÉDITORIAL

## Est-elle libre?

Chaque année, le 3 mai, le monde célèbre la Journée de la liberté de la presse. Cette fois, les commémorations se sont déroulées dans un contexte particulier en raison du conflit en Ukraine. A leurs risques et périls, les journalistes couvrent ces événements alors même que s'élèvent à leur encontre critiques et procès en partialité. Il en est ainsi des rendez-vous sociétaux dans lesquels les intérêts des Etats et des groupes de pression de toutes sortes sont en jeu.

Les journalistes sont toujours sur la sellette. S'ils ont choisi d'en référer à « l'emprise du numérique » sur la profession, thème du 3 mai 2022, les organisateurs de ces journées savent à quel point l'actualité guerrière évoquée plus haut pèse sur le travail des spécialistes de l'information et de la communication. Non seulement les intérêts des puissances sont réellement sur la balance, mais les réseaux sociaux numériques prennent une telle place dans le façonnage de l'opinion qu'il revient aux rédactions de s'appuyer davantage sur les fondamentaux du métier : vérifier et toujours vérifier les sources, les authentifier, songer aux effets de ce que l'on publie ne sont pas des règles éculées pour les médias.

Que ceux qui gardent leur confiance dans les médias dits traditionnels comprennent que le temps de vérifier une information avant de la diffuser est nécessaire. Il est tout à fait fondé de penser à la réactivité, car elle implique la modernité du traitement de l'actualité dans ce siècle du tout numérique où les manipulateurs des instruments de mise en ligne instantanée des données informatives filmées ou non constituent le « vrac journalistique » des temps présents. Accaparé qu'il est par la passion de dire vite, ce nouveau journalisme-là n'a cure des errata dès lors que pour ses « agenciers », ce qui est publié est publié.

Il reste néanmoins à la presse à gagner de nombreuses batailles. Vis-à-vis d'elle-même, la bataille de la formation de base et de la formation continue ; celle du numérique pour ne pas être en déphasage ; celle des réseaux sociaux à travers ce principe fondamental enjoignant quiconque exerce dans un organe sérieux d'admettre que l'information est sacrée, que même s'il est libre, un bon commentaire doit s'appuyer sur des faits et non pas sur des affabulations. En dernier ressort, la plus risquée des batailles est économique et politique : garder l'indépendance vis-à-vis de son éventuel « logisticien ». En s'appuyant sur la déontologie évidemment !

Le Courrier de Kinsha

## PRODUITS PÉTROLIERS

## Une réunion hebdomadaire pour lutter contre la pénurie de carburant

La mesure a été prise par le ministre Didier Budimbu à l'issue d'une séance de travail avec les responsables des entreprises pétrolières qui ont dans leurs attributions le stockage et l'approvisionnement du carburant dans le pays.



Des camions citernes de SEP-Congo/DR

Le ministre des Hydrocarbures, Didier Budimbu, vient d'instaurer une réunion hebdomadaire afin de statuer sur l'évolution d'approvisionnement des produits pétroliers en République démocratique du Congo (RDC). Cette décision, rapportent des sources proches de ce ministère, vise à éviter la pénurie desdits produits. Elle a été prise à l'issue d'une séance de travail avec les responsables des entreprises pétrolières qui lui ont présenté la situation du stockage de l'essence,

du gasoil et le jet dans les différentes structures pétrolières.

Au terme de la rencontre, le directeur général de SEP Congo, Joseph Kouame, a révélé que le niveau de stock des produits pétroliers, dont dispose le pays peut servir pendant près de trois semaines. Il a, par ailleurs, assuré de l'arrivée, dans les tout prochains jours, des bateaux pour le ravitaillement.

La Cellule de communication du ministère des Hydrocarbures, qui annonce cette décision, a également

noté la promesse du ministre Didier Budimbu « de faire ériger des structures de stockage avec les fonds prélevés par la Direction générale des douanes et accises, au lieu de les garder en numéraires (sommés d'argent) ». Ce, a précisé cette source, dans le souci de tenir une réserve stratégique en vue d'éviter la pénurie. Et de préciser que « le ministre Didier Budimbu apporte une nouvelle réforme, pour des raisons évidentes susmentionnées ».

Lucien Dianzenza

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo  
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion  
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé  
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia  
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI : Quentin Loubou (Coordination), Duryl Emilia Gankama

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Mélaine Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa,  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Culture : Nioni Masela  
Sports : Martin Enyimo  
Comptabilité et administration : Lukombo  
Caisse : Blandine Kapinga  
Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC -

Tél. (+243) 015 166 200

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)  
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Chef de service : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré  
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama  
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto  
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima  
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin

Maouakani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngoni

## TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

## INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila  
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi  
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo  
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

## DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaïne Angombo

## IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo  
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

## INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.  
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepechesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /  
Tél.: 06 700 09 00 /  
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## RECOUVREMENT

# Les huissiers de justice formés à la pratique des procédures simplifiées

Selon un communiqué de presse de la cellule de communication du ministère de la Justice et Garde des sceaux, le vice-ministre de la Justice, Amato Bayubasire Mirindi, a clos, le 3 mai, la session de formation organisée à Kinshasa à l'intention des huissiers de justice sur la pratique des procédures simplifiées de recouvrement et des voies d'exécution.

La loi du 15 juillet 2016 portant création et organisation de la profession des huissiers de justice aura bientôt six ans depuis sa promulgation et les dispositions de l'article 51, alinéa 1er, n'avaient accordé que vingt-quatre mois pour prendre les mesures nécessaires à l'installation des huissiers de justice libéraux. Face à la responsabilité qui revient à l'huissier de justice libéral, «on se posait la question si ce dernier devrait commencer son ministère sans la garantie de la maîtrise de contour de disposition de l'Acte uniforme portant certification de recouvrement et de voie d'exécution et sans la maîtrise également de règle de ce ministère sous sa forme libérale», a indiqué le vice-ministre de la Justice, Amato Bayubasire Mirindi.

Le non-accomplissement de ces préalables n'est-il pas dans une certaine mesure à la base du retard de l'installation des chambres provinciales des huissiers de justice, s'est-il demandé, vu le rôle prépondérant que joue l'huissier de justice dans la procédure judiciaire



Les participants à l'issue de la formation

dans un État de droit. « Cette session de formation que j'ai eu l'honneur d'ouvrir le 27 avril 2022 et que je me fais le devoir ce jour de clôturer rentre dans le cadre de solution au préalable sus-évoqué en vue de l'installation effective des différentes chambres commerciales sur toute l'étendue de la République », a-t-il ajouté.

A l'endroit de l'Union internationale des huissiers de justice, le vice-ministre de la Justice a réitéré son souhait de la voir

« Cette session de formation que j'ai eu l'honneur d'ouvrir le 27 avril 2022 et que je me fais le devoir ce jour de clôturer rentre dans le cadre de solution au préalable sus-évoqué en vue de l'installation effective des différentes chambres commerciales sur toute l'étendue de la République »

à côté de la Chambre nationale des huissiers de justice de la République démocratique du Congo (RDC) pour un appui technique en vue d'un décollage réussi. Le même appui qu'il espère pour l'installation des chambres provinciales

## Capitaliser les acquis de la formation

A la Chambre nationale des huissiers de justice de la RDC, Amato Bayubasire demande

la capitalisation des acquis de cette formation et espère un encadrement efficient des huissiers de justice dans l'optique de favoriser et de multiplier la formation continue à une fréquence d'au moins deux formations l'année.

Il a demandé à tout un chacun des huissiers de justice l'appropriation de cette réforme instituée par la loi initiant la libération de la profession d'huissier de justice. « Je ne saurais clore mon mot sans féliciter l'Union internationale des huissiers de justice et la Chambre nationale des huissiers de justice de la RDC pour la tenue de cette formation de haute facture à l'égard des huissiers de justice », a indiqué Amato Bayubasire Mirindi.

A tous les participants, il a recommandé de faire bon usage des outils mis à leur disposition en vue de la célérité dans l'exercice de leur profession en tenant compte du rôle essentiel qui est le leur dans la bonne exécution des décisions de justice et de la responsabilité qui pèse sur les huissiers de justice.

Blandine Lusimana

## INVESTISSEMENT

# Le secteur privé souhaite plus de rigueur dans l'implantation des nouvelles sociétés

L'arrivée d'une société brassicole zimbabwéenne, Varun Beverages, suscite une levée de boucliers de grande ampleur. La Fédération des entreprises du Congo (FEC) fait part au gouvernement de la République démocratique du Congo (RDC) de ses inquiétudes. Selon elle, la procédure d'implantation de cette société est tout simplement biaisée et nécessite une reconsidération sans délai.

Dans un contexte économique difficile, l'arrivée des concurrents de la carrure de la zimbabwéenne Varun Beverages ne passe pas forcément inaperçue. Crainte ou dénonciation d'une procédure réellement chaotique, l'attitude de la FEC permet de prendre la mesure réelle des inquiétudes du secteur privé local à propos du nouveau contexte économique marqué par une très large ouverture du marché.

La société brassicole Varun Beverages veut implanter une unité de production de boissons gazeuses au sein même de la Zone économique spéciale de Maluku. Parmi les inquiétudes de la FEC largement développées dans une correspondance adressée au ministre de l'Industrie, il y a la question de la procédure d'implantation qui serait tout juste biaisée. Il s'agit d'une société qui dispose d'une franchise de Pepsi-Cola, une marque américaine. Sur ce point

déjà, plusieurs voix s'élèvent pour exiger une clarification du gouvernement. En effet, elles remettent en cause la crédibilité de la société présentée antérieurement comme le Groupe Pepsi-Cola, alors qu'elle ne disposerait que d'une franchise locale. Par ailleurs, poursuivent-elles, rien n'indique également que la société zimbabwéenne arrive en RDC avec l'aval du puissant groupe New-yorkais. Toutefois, il s'agit d'un autre débat.

Pour la FEC, il y a bien un certain nombre d'observations au sujet du processus d'implantation enclenché. Il faudrait, selon elle, une information claire sur le Plan d'implantation de la nouvelle usine pour permettre au patronat national de l'approcher pour lui proposer ses produits et services. La FEC relève également qu'il n'existerait à ce jour aucun plan d'affaires de la société qui aurait été transmis à l'Agence nationale pour la promotion des investissements



Les délégués de Varun Beverages lors de leur rencontre avec le Président Félix Tshisekedi

tissements pour son éligibilité aux avantages inscrits dans le Code. Par contre, elle s'étonne du fait que celle-ci sollicite une exonération de droits de douane et taxes sur les exportations de ses produits en RDC. S'agirait ni plus ni moins d'une violation du Code des investissements.

La FEC estime qu'elle est bien dans son rôle de patronat national, le principal d'ailleurs sur l'étendue du territoire. Sa dé-

marche se fait ainsi au nom de la transparence et de la concurrence loyale. Au-delà, il y va aussi de la sécurité de la société elle-même qui ne tirerait aucun profit de s'implanter dans un pays à l'issue d'une procédure biaisée ou discutable. Dans un contexte plus ouvert avec la Zone de libre échange économique africaine et l'adhésion du pays dans plusieurs plateformes régionales, il est impor-

tant d'appliquer une rigueur sans faille dans l'implantation des sociétés désireuses d'opérer sur le territoire national. Par conséquent, la FEC demande au gouvernement de la République une reconsidération de cette option qui serait tout juste suicidaire pour l'industrie locale.

Cette prise de position de l'association ne convainc pas tout le monde. Pour certains experts, il ne revient pas à la FEC de bloquer un processus ou de demander des comptes au gouvernement congolais qui a le droit d'accorder des exonérations comme il entend et sans devoir se justifier auprès de l'un des patronats nationaux. En plus, poursuivent-ils, c'est plutôt la FEC qui donne l'impression d'avoir peur de la concurrence. Ils l'invitent plutôt la FEC à promouvoir l'équité dans l'investissement plutôt que l'égalité par rapport au profil des sociétés désireuses de s'implanter.

Laurent Essolomwa

## LITTÉRATURE

# La RDC à l'honneur aux Editions l'Harmattan

Le livre du Congolais Thierry Bayllon Gaibene, « Faire de la RDC un levier pour la planète : itinéraire d'un chef d'entreprise en France et homme politique congolais », a été baptisé le 6 mai 2022.

Les Congolais et leur pays, la République démocratique du Congo (RDC), ont été à l'honneur le 6 mai aux Editions l'Harmattan à Paris, avec le vernissage du livre du bourgmestre de la commune de Bandalungwa, Thierry Bayllon Gaibene, en présence de plusieurs personnalités, membres de la communauté littéraire mondiale, des Congolais de la diaspora et des invités. L'ambassadrice de la RDC en France, Isabel Tshombe, a été représentée à cette cérémonie solennelle par la chancelière Germaine Lubasu.

Ce livre dont le titre est « *Faire de la RDC un levier pour la planète : itinéraire d'un chef d'entreprise en France et homme politique congolais* », a retracé le parcours de ce Congolais, chef d'entreprise, en France et en RDC, et homme politique-bourgmestre de la commune de Matete puis, actuellement, de celle de Bandalungwa.

Dans ce livre, qui est loin d'être une autobiographie ou un document chronologique



Quelques achats d'exemplaires, lors de la cérémonie/Adiac 3- Baptême du livre/Adiac

(les faits n'y sont pas présentés dans l'ordre temporel), Thierry Bayllon Gaibene a partagé son expérience dans les affaires et dans la politique, pour tirer des conclusions. Il s'est efforcé de relater ce qu'il a fait, en tant que chef d'entreprises, en France, et homme politique congolais de la diaspora ainsi que comme bourgmestre de

ces deux entités territoriales décentralisées.

L'objectif n'était pas, selon l'auteur, de mettre à la place publique ses réalisations. Mais, plutôt, de partager avec ses lecteurs ses expériences, qu'il n'a pas voulu circonscrire dans un espace géographique pour construire un monde meilleur et faire de la RDC, dont les potentialités

sont énormes et mondialement reconnues, un véritable levier pour l'avenir de la planète tout entière.

Ces expériences, dans la formation dont il a bénéficié de l'Hexagone, son pays d'adoption, ainsi qu'entant que chef d'entreprise et un acteur politico-administratif lui ont permis de forger une vision du monde qui, pense-

t-il, une fois appliquée à son pays, la voie serait bien tracée pour son développement et son épanouissement.

Les conclusions qu'il a tirées à la fin de ce livre ont donc été forgées par ces expériences qui n'ont pas été vécues par tout le monde qui aspire à être utile pour son pays. C'est pourquoi, telles qu'elles lui sont revenues en mémoire, il les a transcrites pour les mettre à la disposition d'un public beaucoup plus large que celui qui les a vécues en France et dans les deux communes de la capitale congolaise : Matete et Bandalungwa.

Notant qu'il était difficile de tout mettre en détail à l'écrit, l'auteur a avoué s'être efforcé de donner les grandes lignes de ses actions qui ont facilité ces conclusions. Après Paris, ce livre qui est déjà en vente aux éditions l'Harmattan, sera également présenté au public kinois, lors d'une autre cérémonie analogue qui sera organisée dans les tout prochains jours.

Lucien Dianzenza

# ADIAC

## www.adiac.tv

### Toute l'actualité Du Bassin du Congo EN VIDÉO

AGENCE D'INFORMATION  
D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER  
DE KINSHASA

☎ +336 11 40 40 56

✉ info@adiac.tv

📍 84, boulevard Denis-Sassou-N'Gessou  
Brazzaville - République du Congo

## CONGO RUMBA

## Zaïko, Les Bantous de la capitale et Yekima sur scène ce 9 mai

La soirée prévue à la Halle de la Gombe, à l'identique de celle organisée le 6 mai à Brazzaville, est en marge de l'inscription de la rumba au patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'Unesco et du lancement du mois de l'Europe à Kinshasa.

Avec Yekima, le slam s'invite entre deux générations importantes d'acteurs de la rumba, Zaïko Langa Langa pour Kinshasa et Les Bantous de la Capitale pour Brazzaville. Après la rive droite du majestueux fleuve Congo, c'est au tour de la gauche de se laisser emporter par les rythmes familiers de cette musique qui n'a de cesse de les baigner. Les sonorités poétiques du slameur vont se mêler à la fête de la rumba qui est, d'ailleurs, avant tout texte avant d'être mélodie et danse.

Au-delà de ses expressions lyriques, Zaïko Langa Langa, le fameux orchestre du cinquantenaire des deux Congo, a une belle réputation. La danse, c'est l'autre gros atout du mythique groupe de rumba congolaise et cela ne date



Yekima, Zaïko et Les Bantous de la Capitale à l'affiche de Congo rumba/DR

pas d'aujourd'hui. Sa chance, Jossart Nyoka Longo, son leader et cofondateur, est plutôt bon danseur. C'est souvent sa

contrée maternelle, le Kongo central, qui constitue le réservoir riche de cet orchestre qui sait faire danser pas comme

un autre à Kin et Brazza. Il a l'avantage de réunir les mélomanes de tous âges.

Joint au téléphone depuis Brazzaville en attendant de traverser le fleuve pour sa prestation de lundi, Monsieur le poésident Yekima a livré ses impressions de la manifestation précédente. Tout comme Les Bantous de la capitale, le slameur a eu le privilège de se produire sur la scène de «Rumba biyenga», la soirée organisée à Brazzaville le 6 mai dont Congo rumba est une sorte de réplique. Un peu dans la continuité de cet événement dont il apprécie l'accueil, il espère produire un effet similaire dans son fief. A Brazzaville, a confié Yeking au «Courrier de Kinshasa», « un grand public s'était déplacé pour prendre part à la manifestation qui

s'est tenue dans le hall ».

De son avis, le slameur a précisé avoir presté après la bataille des sapeurs et a gardé un agréable souvenir. « C'était magnifique, chaleureux », a-t-il affirmé d'un ton plus qu'enthousiaste. Il a confirmé avoir eu « de bons retours » de Rumba Mood, le spectacle qu'il a livré accompagné d'une choriste et d'un guitariste. Kinshasa va en second découvrir « ce titre qui va sortir bientôt dont les premières sont livrées sur scène », a-t-il indiqué. A sa manière, Yekima y retrace l'histoire de la musique qu'a en partage les Congo, précisant encore une fois que « l'oralité de la rumba est mise en exergue de Wendo aux générations plus actuelles en passant par Paul Kamba ».

Nioni Masela

## HOMMAGE À BOB MARLEY

## Job Caisse international en concert à l'Institut français

Le reggaeman se produira, le 11 mai à 18 h 30, sur le podium de la Petite Halle en compagnie du Collectif 243band, pour célébrer le 41e anniversaire de la mort du « pape du reggae ».



Job caisse international va livrer un concert-hommage à Bob Marley/DR

Annoncé comme « un concert unique », le show de Job Caisse international portera sur une musique née d'un « savant métissage de reggae et de folk Ntandu », indique l'Institut français. Puisant dans sa culture, le chanteur rasta, également guitariste, bassiste, claviériste et drummer entend aussi, à l'occasion, « revisiter l'héritage des pères du folklore ntandu », fierté des habitants des territoires de Madimba et Kasangulu, au Kongo central. Il s'agit notamment de « Beny Matata, Koko Shando, Maneno et Mbata Mbata ».

Makengo Masaki Job, alias Job Caisse international, passe pour un des actuels musiciens, en vue de l'univers reggae kinois.

faire ! Chanteur et auteur-compositeur-interprète, il a connu le succès avec «I can see clearly now», au début des années 1970. Quoique, «No woman no cry» reste cette première chanson qui a bâti sa renommée internationale. Enregistrée en 1975, c'est à ce jour le tube le plus connu mondialement de Bob Marley. Cependant, l'enregistrement de son premier morceau remonte à 1962. Mais à l'époque, ses titres étaient de la mouvance ska, style musical qui a émergé en Jamaïque à la fin des années 1950, et n'ont pas connu de succès.

N.M.

## MAÏ-NDOMBE

## Distribution des porcs aux bénéficiaires du Projet d'appui aux communautés dépendantes de la forêt

L'activité s'est inscrite dans le cadre de la mise en œuvre du microprojet de renforcement des capacités et de la motivation de 250 ménages des peuples autochtones et communautés locales pour mener des initiatives locales de plantation d'arbres dans le territoire de Maï-Ndombe.



Des porcs/photo DR

C'est grâce au financement du Projet d'appui aux communautés dépendantes de la forêt en République démocratique du Congo que l'équipe Mika a procédé récemment à la distribution des porcs aux bénéficiaires dans le secteur de Pendjwa, territoire de Kiri, en province de Maï-Ndombe. Au total, deux cent cinquante ménages ont été bénéficiaires de ce microprojet, répartis dans dix villages, notamment Pendjwa, Bopanya, Mbolo, Tweya, Ikongo Moke, Lokokoloko, Booke, Itendo, Nzale et Mbunga.

Les représentants de ces ménages ont reçu des kits composés d'une houe, d'une machette, d'une paire de bottes, d'un arrosoir et

d'une tenue de travail constituée d'une paire de gants et d'une combinaison. Quatre mille plantules d'arbres ont été distribuées et plantées dans les deux cent cinquante ménages en raison de vingt plantules par ménage. Ces ménages ont adopté le planting des arbres et la pratique de l'élevage des porcs à domicile.

Notons qu'une porcherie pilote a été ainsi construite à Pendjwa, sur un site de 100 m2, garni de trente truies et cinq verrats pour leur multiplication avant la distribution progressive d'un couple de porcs à chaque ménage. Une pharmacie vétérinaire a été construite et équipée en produits.

Blandine Lusimana

## INTERVIEW

## Trois questions à Germain Yamba, président de zone du Lions Club Centre en France

Avocat, docteur en droit, le Franco-congolais Germain Yamba fait partie du cabinet du Lions Club district Centre en France, gouverné par Gervais Loëmbe. À l'approche du cinquième Forum de la Francophonie à Orléans, et à Tours où il réside, il répond sur son engagement humaniste.

**Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) : En quoi consiste votre mission en tant que président de zone au Lions Club ?**

**Germain Yamba (G.Y.) :** Le président de Zone est un chef d'orchestre. Il est en charge de l'administration de plusieurs clubs. Spécialement la zone que je dirige compte neuf clubs. Dans ma mission, je soutiens le développement des clubs, j'assure la promotion des objectifs de l'association et m'assure que chaque club dans la zone fonctionne selon la constitution et les statuts du Lions Club international ; j'encourage les clubs à participer aux différents congrès qui ont lieu au niveau du district (ou région), aux conventions nationales et internationales. Je rends compte de mes activités au gouverneur de mon district, à savoir, pour cette année 2021- 2022, Gervais Loëmbe, Gouverneur du District 103.

**L.D.B. : Vos actions s'étendent-elles hors de France ?**

**G.Y. :** Bien évidemment, nous

agissons, selon les besoins, pour un environnement soit proche soit lointain, en appui de notre devise « We serve », littéralement en français « Nous servons ». De ce fait, nous sommes donc au service de toutes les personnes en souffrance tant en France que de par le monde. À chaque fois qu'il y a une catastrophe de quelque nature que ce soit, les lions se mobilisent. Actuellement, nous sommes mobilisés pour l'Ukraine parce qu'il nous est insupportable de voir des personnes qui n'ont rien demandé se retrouver du jour au lendemain dans le chaos. Mais à côté de ces actions ponctuelles, le Lions Club international intervient au quotidien en rapport avec son attachement à la dignité de chaque être humain. Parmi les moyens prévus pour y parvenir, il y a l'éducation. Sans être exhaustif et pour illustrer mon propos, je vais vous faire part de quelques actions que certains clubs de la zone que j'anime réalisent. Ainsi, au Burkina Faso, nous aidons au développement des écoles primaires dans le département de Bereba. Cette mis-

sion concerne vingt-cinq écoles pour vingt-huit villages : entretien et installation des pompes à eau ; mise en place des jardins d'école créés par et pour les enfants, leur permettant de consommer les légumes frais qu'ils ont cultivés ; apport de fournitures scolaires ; éclairage des salles de classe dont également les parents peuvent profiter et bénéficier ainsi des cours du soir. En Inde, nous subventionnons l'association la Roue de secours au sein de laquelle les membres sont parrains, marraines, sponsors d'enfants. À ce jour, dans la ville d'Accra, au Ghana, 254 enfants sont scolarisés, habillés, chaussés, vaccinés, soignés. Tous font des études et ont la garantie d'obtenir leurs diplômes à la fin des cycles scolaires. Grâce au projet Medico, nous apportons l'aide aux pays en voie de développement. Objectif ? Redonner la vue aux personnes nécessitant, distribuer des lunettes recyclées, permettre aux enfants ayant des déficiences visuelles d'accéder à la scolarisation, mettre en place des campagnes de dépistage. À l'initiative



A droite, Me Germain Yamba en compagnie du bâtonnier Vincent Brault-Jamin

de Gervais Loëmbe, 17000 paires de lunettes ont été distribuées au Gabon et au Congo Brazzaville le 23 octobre de l'année dernière, à l'occasion de la Journée internationale de la vue. Au Sénégal, nous subventionnons une association créée par des médecins de Tours, en France, qui ont installé un centre de santé dans le village de Ndianda. Aujourd'hui, s'y trouve une maternité qui permet que des femmes bénéficient d'un vrai suivi de grossesses et accouchent dans des conditions satisfaisantes.

**L.D.B. : Quels seront les temps forts du cinquième Forum de la Francophonie à Tours après l'étape d'Orléans ?**

**G.Y. :** Ce sera évidemment un temps fort, de vives émotions à la fin du mois de mai. Savez-vous que la Touraine est une terre de douceur, d'harmonie, réputée pour être le lieu où l'on parle le

mieux le français ? Nous vous inviterons à aller à la découverte, à la rencontre de nombreux écrivains, poètes, philosophes tels que Léonard de Vinci, Pierre de Ronsard, François Rabelais, René Descartes, Honoré de Balzac, etc. Savez-vous que la Touraine est la cité des Rois ? Alors nous vous emmènerons visiter le Château de Chenonceaux. A la rencontre de François 1er, de Henri II de Diane de Poitiers, Catherine de Médicis. Quelqu'un vous dira que, dans ce Château, avait été écrit au XVIII siècle le 1er code des droits de la femme. Mais aussi, sur cette terre de Touraine, il y a du fort bon vin : Chinon, Bourgueil, Saint Nicolas de Bourgueil, Vouvray, Montlouis sur Loire. Tous les Francophones du monde entier pourront terminer ce forum par une balade dans des caves à vins le long de la Loire, à Vouvray. Surtout ne ratez pas ce rendez Vous.

**Propos recueillis par Marie Alfred Ngoma**

## GASTRONOMIE

## Des femmes de la Cuvette acquièrent de nouvelles habitudes culinaires

L'association Femmes de la Cuvette, vision et développement durable (FCV2D) que dirige la conseillère du chef de l'Etat, Lydie Pongaut, anime depuis le 1<sup>er</sup> mai un festival culinaire à Owando. L'activité vise à inculquer aux femmes de ce département de nouvelles habitudes culinaires mais aussi et surtout à renforcer la cohésion sociale, le vivre ensemble et la consolidation de la paix au sein du département.

Plus de cent cinquante femmes venues de tous les dix districts de la Cuvette et jeunes triés dans les autres départements du Congo participent à la formation spéciale, animée par le docteur nutritionniste Josaphat Deparquet et se déroulant en deux paliers. Le premier module porte sur des exposés et conférences débats autour de l'art culinaire. Ainsi, le lundi dernier au premier jour du séminaire, le spécialiste a animé un exposé sur les fondamentaux de la nutrition. A cet effet, le Dr Josaphat a montré aux cent cinquante participants, en majorité des femmes, pourquoi doit-on manger, quels aliments manger, pour quelle raison? Le mardi, il a animé une autre thématique sur le mariage alimentaire. Le but de cet exposé était de montrer aux participants que tout peut être comestible, mais tous les aliments ne se mangent pas ensemble et ne se consomment pas avec les mêmes accompagnements.

Le formateur a ensuite fait une communication sur les vitamines et les minéraux. Dans le fond, il leur a fait voir que l'on mange pour acqué-



Les festivaliers s'appêtant à prendre un dessert/Adiac

rir des vitamines et des minéraux. Et si les aliments consommés n'apportent rien à l'organisme, les humains sont exposés aux maladies. Les aliments, a-t-il souligné, doivent être équilibrés, capables d'apporter des vitamines et minéraux nécessaires pour le bon fonctionnement du corps. « La majorité des maladies auxquelles nous souffrons est d'origine alimentaire, du fait que nous consommons des aliments qui ne nous apportent

rien dans le corps. Nous avons animé cet exposé pour partager notre expérience en la matière avec les femmes afin qu'elles sachent désormais faire le mélange d'aliments lorsqu'elles cuisinent. Nous leur avons montré qu'on ne mange pas pour remplir le ventre, mais nous devons le faire extraire des vitamines et des minéraux dont notre corps a besoin », a souligné le Dr Josaphat Deparquet.

Pour lier la théorie à la pratique, un dîner public est organisé chaque jour en fin de journée, préparé par les participants, pour voir s'ils ont assimilé les notions enseignées. A cet effet, chacun a droit à un plat de son choix. Si d'aucuns choisissent du « Ngoki à la mouambe », un met prisé par la population de la contrée, certains, par contre, dégustent soit du poisson d'eau douce, soit de la viande de brousse et bien d'autres aliments bio du département.

« Je suis ravie de prendre part à ce festival culinaire car les enseignements reçus me permettront dorénavant de cuisiner des repas plus équilibrés qui nous donneront, mon mari, mes enfants et moi-même, des vitamines et calories pour que nous soyons toujours en bonne santé », s'est réjouie Anick.

Le jeudi, les festivaliers ont participé à une excursion à Ngolodoua, près du village Edou, dans le district d'Oyo, où ils ont visité l'exposition du Kébékébé, une danse initiatique originaire de la Cuvette. Ensuite, la délégation s'est rendue à Makoua centre pour visiter le lieu symbolique où passe l'Equateur. En route, les festivaliers ont marqué un arrêt au village Ombélé où ils ont visité la maison du feu président Marien Ngouabi. Le festival culinaire d'Owando vise, entre autres, à valoriser et promouvoir les mets et ustensiles de cuisine locaux, en mettant en exergue les produits du terroir. Il a aussi pour objectif d'initier les jeunes dames et hommes aux métiers de la restauration.

**Firmin Oyé**

## COOPÉRATION

## Paris juge « injustifiée » la décision de son retrait du sol malien

La tension ne cesse de monter entre Paris et Bamako. La France juge « injustifiée » la décision du Mali de dénoncer leurs accords bilatéraux de défense. L'Union européenne appelle à une coopération constructive entre les autorités de transition et les forces européennes et internationales. Bamako presse Paris à retirer ses soldats de son territoire, alors que celle-ci veut poursuivre son retrait « en bon ordre ».

La France parle de « décision injustifiée » du Mali sur les accords de défense qui lient les deux pays. Le chef de la diplomatie française, Jean-Yves Le Drian a réaffirmé une certaine vigilance de son pays « à l'égard de toute tentative de manipulation de l'information et rappelle sa déterminations à assurer la sécurité de ses soldats et des soldats européens ». Il considère la décision de Bamako sur le traité de coopération « déterminant le statut des détachements non français de la force Takuba comme une décision injustifiée », et « conteste formellement toute violation du cadre juridique bilatéral qui serait imputable à la force Barkhane ». Jean-Yves Le Drian a réaffirmé une vigilance à l'égard de toute tentative de manipulation de l'information, rappelant la détermination de la France « à assurer la sécurité de ses soldats et des soldats européens engagés à ses côtés au cours de cette phase de désengagement ». Déjà, fin janvier, les autorités maliennes ont appelé l'armée française à quitter sans délai le territoire malien et ont expulsé sine die l'ambassadeur

français à Bamako.

#### L'appel avait été rejeté par la France.

Le chef de la diplomatie française a souligné que « La France poursuivra le retrait en bon ordre de sa présence militaire au Mali, conformément aux engagements pris à l'égard de ses partenaires et dans un souci de coordination et de dialogue respectueux avec les forces armées maliennes. La France réaffirme sa vigilance à l'égard de toute tentative de manipulation de l'information et rappelle sa détermination à assurer la sécurité de ses soldats et des soldats européens engagés à ses côtés au cours de cette phase de désengagement ».

A l'échelon supérieure, l'Union européenne a regretté la décision malienne, suite sa dénonciation des accords de défense avec la France, soulignant qu'elle ne favorise pas un climat apaisé et une coopération face au terrorisme. Le gouvernement malien a dénoncé, le 2 mai, le traité de coopération en matière de défense du 16 juillet 2014 entre le Mali et la France ainsi que le protocole

additionnel des 6 et 10 mars 2020 déterminant le statut des détachements non français de la force Takuba, pour multiples violations de l'espace aérien malien par des aéronefs militaires malgré l'instauration d'une zone d'interdiction. Le chef de la diplomatie malienne, Abdoulaye Diop, déclarait qu'« à compter du 2 mai, l'accord qui concerne Barkhane et l'accord qui concerne Takuba cessent de produire leur effet vis-à-vis du Mali (...) et ça veut dire qu'à partir de cet instant, il n'y a pas de base légale pour la France d'opérer sur le sol malien ». Pour le porte-parole de l'Union européenne, Josep Borell, « cette décision n'est pas de nature à favoriser un climat apaisé et une coopération dont nous avons besoin dans la lutte contre le terrorisme », appelant « à une coopération constructive entre les autorités de transition et les forces européennes et internationales » présentes au Mali.

Engagée dans deux missions de formation au Mali, l'EUTM avec un mandat qui court jusqu'au 18 mai 2024, et l'EUCAP avec un mandat qui court jusqu'au 31 janvier 2023,

l'Union européenne a décidé, le 11 avril, « d'arrêter » ses missions de formation et d'entraînement de l'armée et de la garde nationale au Mali, mais tout en restant au Sahel et en se déployant dans les pays voisins.

#### L'Allemagne annonce le retrait de ses forces au Mali

L'Allemagne a annoncé son retrait de la force de mission de l'Union européenne au Mali au profit des forces militaires. Berlin estime que les conditions politiques pour un tel engagement ne sont plus réunies, mais espère pouvoir maintenir sa participation à la Minusma. En cause, la dégradation des relations avec le Mali, le report des élections et l'accord de coopération avec le groupe paramilitaire privé russe Wagner. « Le gouvernement malien n'a pris aucun engagement sur la tenue d'élections et la perspective que des soldats russes et portent atteinte aux droits de l'homme, cela n'est pas compatible avec notre vision des choses. C'est pourquoi nous allons mettre fin à notre mission de for-

mation au Mali », a indiqué la ministre allemande de la Défense, Christine Lambrecht. Berlin ne veut toutefois pas se retirer complètement du Mali. Notons qu'au lendemain de la décision du Mali de rompre les accords de défense qui le lient à la France et les accusations d'espionnage, la Russie a convoqué une réunion au conseil de sécurité de l'ONU pour que les deux parties « s'expliquent ». Cette réunion s'est soldée par des clashes entre les ambassadeurs à l'ONU de la France et la Russie, qui mènent une « guerre froide », depuis que le Mali s'est détaché de son partenariat avec la France pour se rapprocher de la Russie. Agacé, le gouvernement du Mali a manifesté sa condamnation en invitant les Forces françaises à respecter la souveraineté du pays. Par ailleurs, il a réaffirmé sa volonté de promouvoir et de maintenir la coopération avec l'ensemble des Etats du monde dans le respect mutuel et sur la base du principe cardinal de non-ingérence. Le gouvernement malien peut-il rompre de manière unilatérale un accord qui le lie à un autre Etat ?

Noël Ndong

## PANDÉMIE

## Le virus de Covid 19 responsable de 13 à 17 millions de morts fin 2021

Selon l'Organisation mondiale de la santé, la pandémie a occasionné beaucoup plus de morts dans le monde que le nombre de morts officiellement recensés.

Très attendus, les derniers chiffres de l'OMS donnent une idée plus réaliste des effets dévastateurs - y compris indirects - de la pandémie qui continue de faire des milliers de morts chaque semaine. Le bilan total associé directement ou indirectement avec la pandémie de Covid-19 entre le 1er janvier 2020 et le 31 décembre 2021 est d'environ 14,9 millions de morts, se situant dans une fourchette de 13,3 à 16,6 millions.

Depuis le début de la pandémie, les chiffres des pays membres compilés par l'OMS arrivent à un total de 5,4 millions de morts sur la même période, mais l'organisation a averti de longue date que ces chiffres sous-estimaient la réalité.

« Ces données, qui donnent à réfléchir, soulignent non seulement l'impact de la pandémie, mais aussi la nécessité pour tous les pays d'investir dans des systèmes de santé plus résilients qui peuvent soutenir les services de santé, essentiels pendant les crises, y compris des systèmes d'information sanitaire plus solides », a déclaré le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus.

La surmortalité comporte aussi bien les décès directement provoqués par la maladie que ceux qui l'ont été indirectement en raison de l'impact de la pandémie sur les systèmes de santé et la société en général. Les causes indirectes de décès liées au Covid peuvent être notamment dues à des structures de santé surchargées et forcées par exemple de retarder des procédures chirurgicales ou des séances de chimiothérapie pour des malades du cancer.

Julia Ndeko

## RUSSIE/UKRAINE

## L'ONU souhaite un retour des productions agricoles sur les marchés

Le secrétaire général de l'ONU cherche à faire revenir sur les marchés mondiaux les productions agricoles ukrainienne et russe, pour aider à mettre fin à la crise subie par les pays émergents depuis l'offensive russe en Ukraine.

« Il n'y a vraiment pas de vraie solution au problème de la sécurité alimentaire mondiale sans un retour de la production agricole ukrainienne et de la production alimentaire et d'engrais de la Russie et du Bélarus sur les marchés mondiaux en dépit de la guerre », a déclaré Antonio Guterres lors d'une visite à Abuja mercredi avec le président nigérian, Muhammadu Buhari. « Je suis déterminé à tout considérer pour faciliter le dialogue qui puisse permettre d'atteindre ces objectifs », a-t-il ajouté.

La Russie et l'Ukraine sont deux exportateurs majeurs de blé, maïs, colza et huile de tournesol. La Russie est, en outre, le premier fournisseur mondial d'engrais et de gaz. Mais l'offensive russe en Ukraine, le 24 février, et les sanctions écono-

miques qui ont plu sur Moscou ont interrompu les livraisons de blé et autres denrées alimentaires provenant des deux pays, faisant s'envoler les prix des denrées alimentaires ainsi que les prix des carburants, en particulier dans les pays émergents.

Selon l'ONU, il en a découlé une crise tri-dimensionnelle qui dévaste les systèmes financier, énergétique et alimentaire mondiaux pour les pays émergents.

Fin avril, le Fonds monétaire international (FMI) a estimé que la guerre en Ukraine assombrait les perspectives des économies les plus fragiles et alerté sur les risques de troubles sociaux en raison de la flambée des prix alimentaires. De nombreuses économies de pays d'Afrique subsaharienne

ont déjà été frappées de plein fouet par la pandémie liée à la Covid-19.

La flambée des prix des denrées alimentaires a atteint un nouveau record en mars avec une hausse de 12,6% par rapport à février, dépassant le précédent plus haut de 2011, selon l'indice de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), qui inclut les tarifs des huiles végétales, des céréales ou des produits laitiers.

La progression des prix du blé est particulièrement préoccupante car l'Afrique subsaharienne importe 85% de sa consommation de cette céréale, avec des montants particulièrement élevés en Tanzanie, en Côte d'Ivoire, au Sénégal, et au Mozambique.

AFP



## Tribune conjointe de l'Equipe Europe en République du Congo à l'occasion de la célébration de la « Journée de l'Europe »

Nous célébrons aujourd'hui, 9 mai 2022, la journée d'une Europe née sur les cendres de la seconde guerre mondiale dans un désir commun de préserver la paix par la mise en place d'un projet intégrateur - la mutualisation du charbon et de l'acier - impulsé par la France et l'Allemagne. « Pour que la paix puisse vraiment courir sa chance, il faut, d'abord, qu'il y ait une Europe », déclarait Robert Schuman, un des pères fondateurs de la construction européenne. La déclaration du 9 mai 1950, qui porte son nom, considérée comme l'acte de naissance de l'Union, en constitue le socle.

Pendant plus de sept décennies, l'Union européenne (UE) a globalement su préserver cette paix et construire la prospérité qui en a découlé. A l'extérieur de ses frontières, elle a progressivement mis en place un large éventail de politiques et d'instruments lui permettant de mener des actions d'envergure en matières de diplomatie, de commerce, de développement économique, de lutte contre le changement climatique ou encore de recherche et d'innovation, faisant aujourd'hui de l'Europe, première économie du monde, une puissance globale respectée et bienfaisante et le premier partenaire au développement et en urgence humanitaire. En étant distingué du Prix Nobel en 2012, le projet de paix de l'UE, réalisé par des moyens pacifiques et fondé sur des valeurs partagées, a été reconnu parmi l'un des plus réussis de l'histoire de l'humanité.

Aujourd'hui, au cœur du continent européen, monte la menace d'un embrasement mondial. Depuis le 24 février dernier, l'invasion armée non provoquée de l'Ukraine par la Russie a déclenché, à travers le monde, une véritable onde de choc. Ce jour-là, la Russie, puissance nucléaire, a décidé, au mépris de tous les efforts de conciliation et de dialogue réalisés par nombre de pays et d'organisations, d'attaquer un pays voisin souverain, pacifique et démocratique, qui ne l'avait pas menacée ni provoquée, causant des dégâts matériels immenses et la mort d'innombrables victimes civiles. Cet acte de guerre constitue une violation caractérisée du droit international et des principes fondamentaux de la coexistence humaine, condamnée le 2 mars par la quasi-totalité des pays de la planète. Il ne s'agit pas uniquement du dessein délibéré et irresponsable des dirigeants russes de ramener la guerre en Europe et de mettre ainsi en péril sa sécurité. Il s'agit également d'un bouleversement extrêmement préoccupant de l'ensemble du droit international patiemment et laborieusement forgé par les Nations unies au sortir du cataclysme de la seconde guerre mondiale, et sur des décennies, précisément en vue qu'il ne se répète jamais.

L'UE et ses partenaires ont déjà imposé des sanctions massives, d'une ampleur inédite, à la Russie qui cible ses dirigeants, ses élites corrompues et autocratiques et les secteurs stratégiques de l'économie dirigée par le Kremlin. Le but n'est pas de nuire au peuple russe qui, dans son immense majorité, a manifesté avec un

courage que l'UE salue, son opposition à cette guerre injustifiée. Il s'agit, par ces sanctions ciblées, d'affaiblir la capacité du Kremlin à financer, et donc à poursuivre son agression armée contre l'Ukraine. A l'instar de nombreux dirigeants européens et internationaux, Josep Borrel, Haut-Représentant de l'UE pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, a rappelé combien il était urgent de se lever et de parler. « La force », a-t-il déclaré, « ne fait pas le droit. Ne le fera jamais. Ne le sera jamais ». Il a invité la communauté internationale à se tenir ensemble « du bon côté de l'histoire face à l'horrible attaque de la Russie contre un pays libre et souverain ». C'est à ce titre que l'UE et ses Etats membres ont tenu à réaffirmer leur ferme engagement à soutenir l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine.

Dans ce contexte de guerre et de risque d'embrasement, l'UE a-t-elle perdu de vue ses autres priorités ? Evidemment, non. Même si la guerre russe en Ukraine est bien naturellement au cœur de nos préoccupations quotidiennes, nous restons mobilisés auprès de nos partenaires à travers le monde. C'est notamment le cas avec le continent africain avec lequel, nous entretenons un lien privilégié.

Le Sommet UE-UA organisé les 17 et 18 février dernier à Bruxelles nous a rappelé combien il était vital pour nos deux continents voisins, européen et africain, de regarder dans la même direction. Dans la tribune conjointe qu'ils ont signée en amont du Sommet, Macky SALL, président en exercice de l'Union africaine (UA) et Charles Michel, président du Conseil européen, nous l'ont clairement rappelé. Du fait de notre proximité géographique et des liens humains et économiques extrêmement forts que nous entretenons, la paix et la stabilité de nos deux continents, mais aussi leur développement équilibré et durable sont interdépendants. Ce qui se passe sur le continent européen a forcément des répercussions en Afrique, et réciproquement. L'augmentation des cours mondiaux de certaines matières premières, en particulier alimentaires, due à la guerre en Ukraine en est une parfaite illustration. Au moment du Sommet de Bruxelles, la montée des tensions à la frontière russo-ukrainienne a ravivé la crainte des risques de confrontation dans le monde. C'est à ce titre que les dirigeants africains et européens ont souligné la nécessité d'une relation plus étroite entre l'Afrique et l'Europe, afin de mieux travailler, ensemble, à l'avènement d'un monde meilleur et plus sûr, pour tous.

Entre les deux continents, existent à l'évidence des complémentarités exceptionnelles en matière de créativité et de dynamisme, de capacités d'investissement, de ressources naturelles et de savoir-faire technologique, pour avancer ensemble sur le vaste chantier commun de la lutte contre la pauvreté et le changement climatique au bénéfice équitable et durable de l'ensemble de leurs peuples. En tenant

compte des grandes possibilités dont disposent chacun de nos deux continents, Nous, UE et Etats membres, voulons non seulement continuer de projeter avec confiance et assurance notre rôle d'acteur mondial et bilatéral de premier plan mais aussi et surtout, de poser avec l'Afrique les bases communes d'un partenariat renouvelé. Un partenariat mutuellement respectueux pour la croissance, la prospérité partagée et la stabilité, la lutte contre le changement climatique et les crises sanitaires.

En République du Congo, dans le cadre de l'instrument financier « Global Europe », les nouveaux financements de l'UE à hauteur de 73 millions octroyés (2021-2024) soutiendront, en parfaite cohérence et en synergie avec les actions bilatérales des Etats membres, notre ambition commune pour des actions ciblant en priorité :

- la gouvernance économique et la transition vers une économie verte, diversifiée et digitalisée ;
- la gestion durable des ressources naturelles et des écosystèmes, la préservation de l'environnement et la lutte contre le changement climatique ;
- la démocratie, les droits humains et la gouvernance participative avec, au cœur de ces actions, les jeunes, les femmes et, de manière plus générale, les organisations de la société civile.

Les initiatives en format Equipe Europe, notamment l'Initiative européenne pour les forêts est particulièrement significative afin de mobiliser les contributions européennes et de constituer un nouveau partenariat pour les forêts qui a pour ambition de renforcer notre coopération dans ce secteur important pour le Congo, en améliorant la gouvernance forestière, en incitant le développement d'une économie forestière durable et créatrice d'emploi, et en promouvant la préservation de la biodiversité des écosystèmes forestiers.

Au travers des priorités ainsi définies et des actions qui seront effectivement développées au cours des prochaines années, l'UE et les Etats membres souhaitent réaffirmer leur place de partenaire privilégié avec la République du Congo dans tous les secteurs d'intérêt mutuel, dans des domaines tels que la gouvernance démocratique et le respect de l'Etat de droit, la gouvernance forestière ou encore la transition économique. Nous souhaitons également aller plus loin dans le partenariat en renforçant sa dimension politique, et les synergies dans des secteurs cruciaux tels que l'économie numérique et la promotion de la digitalisation et des énergies renouvelables.

Nous disons haut et fort : l'Europe est plus forte avec l'Afrique et l'Afrique est plus forte avec l'Europe. L'Europe est plus forte avec le Congo et le Congo est plus fort avec l'Europe !

**Les chefs des missions diplomatiques de l'Union européenne en République du Congo  
Giacomo Durazzo, François Barateau, Wolfgang Klapper, Luigi Diodatili, Jean-Paul Charlier**

## INFRASTRUCTURES

# Brazzaville Mall et les logements sociaux de Mpila bientôt mis en service

Le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, a visité le 6 mai quelques infrastructures commerciales et stades de Brazzaville, et a annoncé l'ouverture sous peu au public de certaines d'entre elles.

Du chantier de construction des deux tours jumelles de Mpila aux logements sociaux de Dragage, en passant par le centre international Brazzaville Mall et le palais de la culture (mémorial construit en mémoire des victimes des explosions du 4 mars 2012), le chef du gouvernement est allé toucher du doigt l'état d'avancement des travaux.

S'agissant des logements sociaux de Dragage, l'enrôlement des potentiels occupants ne saurait plus tarder. En effet, le service est déjà installé ainsi que des banques qui accompagnent le projet de promotion immobilière. Même son de cloche du côté de Brazzaville Mall.

« L'utilisation ou l'occupation de ces apparentements est imminente. Les cadres ont été déjà définis, les services qui y accompagnent sont déjà déployés. Concernant les conditions d'acquisition des logements modernes, je n'ai pas envie de dire que c'est à moindre coût, mais c'est à un coût accessible au fonctionnaire moyen dans les conditions qui sont définies et qui permettent à tous les cadres de pouvoir en bénéficier », a pré-

senté Anatole Collinet Makosso. Au sujet des deux tours jumelles, les travaux sont réalisés à environ 90%. Ces deux bâtiments de trente étages chacun ont connu un retard de livraison, leur construction ayant démarré le 29 mars 2016 pour une durée de quarante mois. Selon le Premier ministre, ces travaux s'inscrivent dans le cadre de la politique de modernisation et d'internationalisation des villes. Une politique visant à doter le pays de bonnes infrastructures sportives, culturelles, commerciales et administratives.

« Nous avons visité les deux tours jumelles modernes qui pourraient être les premières en Afrique centrale. Dans la configuration, ces tours vont être l'un des grands centres d'affaires d'Afrique centrale qui va booster la création des entre-



Une vue des tours jumelles de Mpila/Primature

« Le peuple congolais construit toutes ces infrastructures on peut dire sur fonds propres. Mais si nous allons les construire pour que quelques temps plus tard elles se retrouvent dans la situation dans laquelle nous avons vu au complexe sportif de Kintélé, il y a à se poser la question : que veulent les Congolais ? Il faut donc éviter que toutes ces infrastructures que nous allons bientôt mettre au service de la population subissent cet état de dégradation du fait du manque de patriotisme, de l'incivisme »

prises, l'activité touristique et entrepreneuriale dans notre pays », a poursuivi le chef du gouvernement.

Accompagné du ministre en charge de l'Aménagement du territoire et des Infrastructures, Jean-Jacques Bouya, Anatole Collinet Makosso, au terme de sa visite, a attiré l'attention des Congolais sur le triptyque : construction, destruction, reconstruction. « Le peuple congolais construit toutes ces infrastructures on peut dire sur fonds propres. Mais si nous allons les construire pour que quelques temps plus tard elles se retrouvent dans la situation dans laquelle nous avons vu au complexe sportif de Kintélé, il y a à se poser la question : que veulent les Congolais

? Il faut donc éviter que toutes ces infrastructures que nous allons bientôt mettre au service de la population subissent cet état de dégradation du fait du manque de patriotisme, de l'incivisme », a-t-il conclu.

Parfait Wilfried Douniama

## LE FAIT DU JOUR

## Fier comme Ricky?

Il y avait de l'entregent chez ce natif de Poto-Poto, dans le troisième arrondissement de Brazzaville : une façon de se tenir dans le background de son groupe, de jouer de la percussion, de se vêtir, de regarder autour de lui. En un mot, une façon de vivre. Sociétaire du célèbre orchestre Les Bantous de la capitale, Ricky Siméon Malonga a rejoint l'éternité du firmament, le 1er mai, après avoir traversé quatre-vingt petits printemps.

Sa place dans Les Bantous l'avait-il conditionné ? En musique, le percussionniste est sans doute pas le plus en vue sur scène. Mais il peut se faire entendre au loin car les instruments qu'il manipule le dévoilent. Quand l'attaquant a fini de s'exalter, l'attalaku d'en rajouter, ce sont, en effet, les instruments qui chantent la musique pure. Tenant son rang, toujours coiffé de son béret à la

Guevara sans la fameuse étoile du combattant révolutionnaire, Ricky Siméon jouait de fierté.

Le drummer des Bantous me fut présenté un jour par un aîné, Albert Obami « Tréjan ». Nous sommes à la fin des années 1980, et lui venait de sortir une chanson dont le titre devait être « Seize ans de mariage (?) ». Rien à voir avec les succès comme « Pitié » ou encore « Trois mois et demi de tristesse », mais tout à fait apaisant. Ricky portait conseil à son épouse, en lui rappelant qu'au bout de seize années de vie en commun, le couple devait avoir surmonté les incompréhensions, mis de côté les déceptions pour regarder l'essentiel. Dans son cas, les deux restaient soudés malgré les contradictions.

Je mentirais en disant que je le fréquentais, ou que lui et moi nous nous connaissions particulièrement.

Journaliste-reporter, chroniqueur occasionnel, oui, j'ai pu observer Les Bantous de la capitale, assister à certaines de leurs prestations publiques, en live ou à la télévision, puis encore couvert quelques audiences du groupe avec les plus hautes autorités nationales. La dernière en date remonte au 3 mai 2019. Dans le sillage des préparatifs des soixante ans de sa création, le 15 août, l'orchestre avait été reçu par le président Denis Sassou N'Guesso à la résidence du Plateau.

Les Bantous étaient au grand complet au regard de la forte délégation conduite alors par leur patriarche, Edo Nganga. Parmi les anciens se trouvaient, entre autres, Simon Mangouani, le chef d'orchestre, Mpassi-Ngongo « Mermans » et Ricky Siméon. « Nous sommes, non seulement, venus annoncer la nouvelle au chef de l'Etat, mais aussi solliciter son aide afin de réaliser avec succès

notre projet », expliquait le doyen du groupe.

L'audience se déroula en deux temps. D'abord une réception dans le salon présidentiel, puis un apéritif servi dans les jardins de la résidence du chef de l'Etat. Denis Sassou N'Guesso échangea longuement avec ses hôtes sur l'heureuse fête-anniversaire. L'événement coïncidait avec la célébration de l'indépendance nationale acquise le 15 août 1960, Les Bantous de la capitale ayant devancé le pays d'une année, en 1959. On boucla le tout par une séance photo. Le doyen Edo Nganga et ses amis durent en garder un excellent souvenir.

Avec la disparition de Ricky Siméon, Les Bantous de la capitale perdent un fidèle parmi les fidèles de leur grande cour. On le voit encore tiré à quatre épingles, fier et toujours son béret piqué sur la tête !

Gankama N'Siah

## ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

# L'université catholique pourra ouvrir ses portes à la prochaine rentrée académique

Le compartiment abritant la Faculté des sciences de l'université catholique du Congo-Brazzaville, en construction à Liambou près de Pointe-Noire, devrait être opérationnel dès la rentrée académique 2022-2023, selon le constat fait à l'issue de la visite effectuée le 6 mai par la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, Delphine Edith Emmanuel.

Selon les équipes à pied d'œuvre sur le chantier, la Faculté des sciences de l'université catholique du Congo sera livrée dans un délai lui permettant de recevoir ses premiers étudiants à la rentrée académique 2022-2023, si les travaux avancent comme prévu. Visible, l'ouverture de l'alma mater se fera par pallier : faculté après faculté, école après école, institut après institut jusqu'à totaliser l'ensemble des compartiments et des offres de formation.

Une bonne partie des futurs bacheliers des séries scientifiques, de Pointe-Noire et du Kouilou, pourrait donc parfaire les études universitaires sur place dès la fin de cette année. « *Le capital humain est au centre du processus de développement de notre pays. Il faut donc former en rapprochant l'offre de formation de la population* », a indiqué la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, Delphine Edith Emmanuel, évoquant l'ouverture de l'université dans un futur proche.

Sur l'idée de rapprocher la formation des apprenants, les pouvoirs publics et l'Association des fondateurs de cette université, présidée par Mgr Louis Portella



La ministre en charge de l'Enseignement supérieur visitant l'université catholique en construction/DR

Mbuyu, regardent dans la même direction. Les évêques du Congo, fondateurs de cette œuvre, ont en effet choisi de l'installer à Pointe-Noire car les deux seules universités publiques du pays se trouvent à Brazzaville. Or, Pointe-Noire est le bassin d'initiatives industrielles

et économiques qui nécessitent un accompagnement par la formation de techniciens et de managers qualifiés.

Les objectifs des fondateurs et des membres du comité de parrainage de cette université sont, entre autres, former une élite intellec-

tuelle et professionnelle compétente dans divers domaines des sciences et du management des organisations ; aider les jeunes du Bassin du Congo à faire des études de qualité dans leur environnement pour en comprendre les enjeux scientifiques et managériaux ; par-

ticiper à endiguer la fuite à l'étranger des étudiants et leur permettre la mobilité à l'intérieur du Bassin du Congo pour la sauvegarde et le développement de son environnement.

Lors de la visite effectuée par la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, le directeur général de Total Energies (Congo), Nicolas Wawresky, a indiqué que promouvoir l'éducation est un des piliers de la responsabilité sociale de l'entreprise. Il s'est exprimé au nom des entreprises faisant partie du consortium pétrolier de l'exploitation de Moho-Nord : Total Energies, Chevron et la Société nationale des pétroles du Congo. C'est grâce à l'engagement financier de ces entreprises que cette université est en construction.

En rappel, la première pierre de l'université catholique du Congo a été posée, le 11 décembre 2015, par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso. Son engagement à faire en sorte que le projet de construction de l'alma mater devienne une réalité a été salué par Mgr Louis Portella Mbuyu, président de l'Association des fondateurs de cette université.

Rominique Makaya

## EDUCATION

### Lions Quest atteint neuf établissements scolaires à Brazzaville et Pointe-Noire

Le programme Lions Quest, destiné au développement de certaines compétences en milieu scolaires, s'est étendu cette année à quatre établissements scolaires à Brazzaville et deux à Pointe-Noire pour atteindre un total de neuf établissements dans les deux grandes villes congolaises.

Initiative du Lions club international, le programme Lions Quest contribue, à travers plusieurs activités, à l'éducation socio-émotionnelle des élèves. Il vise, comme objectifs, de permettre aux apprenants d'avoir confiance en eux, la responsabilité, le bon sens dans les choix sains, la gestion des émotions et des conflits afin de résister aux pressions négatives.

Lancé depuis trois ans au Congo par l'actuel Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, à l'époque ministre de l'Enseignement primaire et secondaire, ce programme se développe par différents projets incluant l'achat de livres et de fournitures pour les ateliers, l'évaluation de programmes et la recherche, mais aussi assure le paiement de certaines dépenses administratives.

Les subventions Lions Quest permettent également à financer la mise en œuvre initiale du dit programme en vue d'étendre sa couverture dans les districts multiples (districts simples ou sous-districts) où il est actif mais n'atteint pas un nombre suffisamment important d'écoles.

Visant, en outre, de combler les lacunes dans les régions où le programme est nécessaire mais pas encore disponible, ces subventions s'inscrivent également dans le cadre de la recherche de l'expansion de Lions Quest dans les écoles du monde.

« Nos remerciements vont à l'endroit du mi-



Remise des attestations aux bénéficiaires de Lions Quest/DR

nistre de l'Enseignement primaire et secondaire, Jean-Luc Moutou, qui, pour cette année scolaire, a mis à notre disposition quatre établissements scolaires afin d'atteindre le nombre total de six établissements pour Brazzaville et deux autres à Pointe-Noire pour atteindre aujourd'hui le nombre total de trois, soit un effectif total de neuf dans les deux principales villes », a déclaré Amélie Mouambonzi, présidente de Lions Quest Brazzaville.

De manière générale, le programme Lions Quest consiste à mettre les enfants au cœur de l'action. Il s'agit de leur enseigner les vertus humanistes afin de combattre les antivaleurs tout en faisant des bons choix pour leur avenir.

En Afrique centrale, Lions Quest est mis en œuvre dans différents pays de la sous-région, notamment au Cameroun et en Centrafrique.

Guy-Gervais Kitina

## NOUVELLES TECHNOLOGIES

### One99 RDC Sarl innove dans les techniques de dépistage du cancer

Ibreast et Cervaical sont les noms de l'innovation que la société One99 RDC Sarl vient de présenter à la direction générale du Centre hospitalier universitaire (CHU) de Brazzaville. Ces appareils sont deux en un, fonctionnant sur une plateforme qui permet de faire le dépistage des cancers du sein et du col de l'utérus.

Les nouveaux éléments d'orientation du diagnostic qui permettent de faire le dépistage des cancers majeurs de la femme ont été présentés le 6 mai, en présence du directeur général du CHU, le Pr Thierry Raoul Gombé, devant un parterre de médecins et professeurs par le manager exécutif de One99 RDC Sarl, Célestin Mbongo. Selon lui, contrairement à ce l'on sait sur le dépistage, ces deux appareils n'exhalent en eux ni le rayonnement, ni les ultras sons ; c'est juste une sensibilité capacitive de la technologie qui est dans le capteur, qui permet de voir les images de qualification du nodule au niveau du sein pour pouvoir ensuite orienter le malade vers la pathologie ou l'histopathologie.

« Ensuite, vous avez accroché sur le téléphone un colposcope digital avec une caméra très avancée, améliorée qui donne une qualité d'images incroyables lorsqu'on essaie d'étudier le col. Ce n'est pas forcément que sur le cancer du col, mais on peut l'utiliser aussi au quotidien pour tout diagnostic des pathologies du col, puisqu'on peut faire les examens avec tous les produits classiques dont on connaît, notamment le licol qui est beaucoup plus utilisé pour la détection du cancer du col », a-t-il ajouté.

Intervenant à l'issue de la présentation, le Pr Thierry Yandza, heureux de cette découverte, a signifié que la notion du dépistage est fondamentale pour le pays, parce que le coût de la santé est élevé. « *Donc, quand on arrive à traiter les gens tôt, à la fois on les guérit, on diminue les coûts. Donc, ce type d'appareils est fondamental ; la deuxième observation c'est qu'il est important que les médecins se parlent entre eux quand il y a des innovations et c'est le sens de cette réunion. Il s'agit ici de définir ensemble les moyens à introduire les nouvelles innovations, mais toujours à l'avantage des malades* », a-t-il expliqué. Au nom de la corporation, le Pr Hervé Iloki a salué cette innovation. « *Ces deux appareils apporteront du nouveau, puisqu'ils ne sont pas encore utilisés chez nous. Lorsque nous aurons à nous familiariser avec ces deux appareils, cela nous facilitera, j'en suis presque certain, notre pratique dans le dépistage des cancers gynécologiques et mammaires* », a-t-il souligné. Il a indiqué que l'utilisation de ces deux appareils n'élimine pas l'obligation de faire le prélèvement du tissu sur lequel on suspecte un cancer pour qu'il soit examiné au laboratoire afin d'apporter le diagnostic précis.

Guillaume Ondze

## MUSIQUE

# La rumba, une danse qui a conquis le monde

La délégation de l'Union européenne a organisé, le 6 mai, à l'Institut français du Congo, une causerie-débat au tour de l'influence de la rumba dans la société congolaise pour célébrer l'inscription de cette musique au patrimoine de l'Unesco. L'événement marque aussi le mois de l'Europe.

La rumba est un ensemble de genres musicaux et de danses. Un regard positif et négatif a été apporté à cette danse au cours d'un échange qui a réuni les artistes compositeurs, le public et les membres de la délégation de l'Union européenne.

D'aucuns pensent que la rumba a de l'influence positive dans la société, transmet des valeurs culturelles et sociales avec des chants qui éduquent. « Les chansons des orchestres sont notre littérature orale, qui nous instruit. A écouter « Maman na pesi yo melesi », « Masuwa », « Ebale ya Zaïre », « Ebandeli ya mosala », il ya une enseignement qui est là », a fait savoir Mampouya Mam'sy, musicologue.

D'autres, par contre, disent qu'elle a une influence négative de par des compositions malsaines qui n'édifient pas, de langages sexuels sont présents dans certains textes de musique, où l'on trouve des insanités. Les danseuses

à moitié nues deviennent comme des objets, les mélomanes et les enfants répètent mécaniquement les refrains sans même en connaître le sens.

Aucun orchestre n'est resté statique, la musique évolue selon le temps. « Notre musique n'est pas la première à chanter les bêtises. Quand vous écoutez la musique d'ailleurs, en Amérique, en Europe, partout, dans les textes musicaux, il y aussi de sottises. Le genre des orchestres se modifie tout le temps, quand vous écoutez les chansons de l'Ok Jazz des années 1959, c'était un autre style, dans les années 1960, le style a complètement changé, que vous prenez les Bantous de la capitale, les chansons qu'ils ont enregistrées en 1962, c'est un autre style », a signifié le musicologue

Pour lui, les artistes actuels ont introduit d'autres influences mais la rumba reste toujours la même. Les styles changent selon les décennies et les or-



Les participants à la causerie-débat sur la rumba/Adiac

chestres, c'est cela qui fait la richesse de cette musique, la rumba est diversifiée. Par ailleurs, s'il ya des insanités dans les textes, disent certains artistes, c'est parce qu'ils ne sont pas accompagnés. « Il n'y a pas une structure de censure dans notre pays, pas moyen d'accompagner efficacement cette danse pour que les pratiquants se sentent fiers et orgueilleux, pour qu'ils donnent le meilleur d'eux-même dans un sens idéal. Le ministère de la Culture doit monter une structure qui doit sanctionner; c'est par cette manière que notre musique pourra se sauver d'insanités. Les chansons de certains musiciens de la République démocratique du Congo sont interdites dans leur pays, elles ne passent pas sur leurs médias, mais ici au Congo-Brazzaville, on les laisse passer. Chez les autres, la censure existe », ont déploré les artistes.

Rosalie Bindika

## EGLISE KIMBANGUISTE

## Le révérend Georges Etou Mongo, nouveau président délégué du collège exécutif national

Nommées par le chef spirituel et représentant légal de l'église kimbanguiste, sa divinité Simon Kimbangu Kiangani, les nouvelles promues de ladite église en République du Congo ont été installées dans leurs fonctions par l'envoyé spécial du chef spirituel, le révérend Corvey Modudu Bopao, représentant légal premier suppléant en charge de l'évangélisation et missions.

Après le premier centenaire célébré le 6 avril 2021 et dans le but de démarrer le nouveau, le chef spirituel et représentant légal de l'église kimbanguiste a nommé les membres de la direction du collège exécutif national en République du Congo. La cérémonie d'installation des nouveaux promus s'est déroulée en présence du secrétaire général du département de Brazzaville, Jésus Oko Letchaud Bonsang, représentant l'État congolais. Le révérend Georges Etou Mongo, représentant légal premier suppléant, a été nommé président délégué du collège exécutif national. Il remplace à ce poste le révérend pasteur Ati Okouo Kiyime Mvele, représentant légal premier suppléant, nommé conseiller général de l'église.

Sa divinité Simon Kimbangu Kiangani a nommé aussi le révérend Firmin Nkazi, secrétaire national ; de même que Brice Voltaire Obami Etou aux fonctions de chargé de mission près le cabinet du chef spirituel et représentant légal de

l'église kimbanguiste, résident en République du Congo ; et le révérend Athanase Malonga, représentant légal deuxième suppléant aux fonctions d'inspecteur national au sein du collège exécutif national.

Pour bien animer les départements, le chef spirituel et représentant légal a nommé douze responsables au sein du collège exécutif national. Il s'agit des révérends Emmanuel Kinouani, représentant légal premier suppléant, chef de département de l'évangélisation et missions ; Bernadette Nkoundza, représentante légale deuxième suppléante, au département des finances et budget ; Daniel Okana, représentant légal deuxième suppléant, au département de Dcagek ; Berthe Landu Kussiana, représentante légale deuxième suppléante, au département des affaires sociales ; Sébastien Elion, représentant légal deuxième suppléant, au département de la presse et information ; Véronique Ossakouélé, représentante légale deuxième



La cérémonie d'installation du président délégué du collège exécutif national/Adiac

suppléante, au département de la santé ; ...

Il y a eu aussi la nomination du directeur de la fondation Simon Kimbangu en République du Congo, en la personne d'Arnel Ali Etou ; ... et bien d'autres.

### L'État prend acte de toutes les décisions de nomination

A l'issue de la cérémonie, le secrétaire général du département de Brazzaville, au nom du préfet, a pris acte de toutes les décisions de nomination qui ont été prononcées. En effet, dans son adresse, il a souligné qu'il était question pour la préfecture de venir voir de visu, de garantir et de sauvegarder les intérêts de l'État dans le département de Brazzaville. « Je me réjouis de la façon dont votre église kimbanguiste en République du Congo mène à bien ses activités sur ce territoire. La liberté de croyance est une liberté publique qui est bien encadrée par nos

propres outils. Par ailleurs, la séparation des églises et l'Etat est à la fois raisonnable et conforme aux intérêts et à la dignité de la République. Mais nous, représentants de l'État, veillons à ce que le lien entre l'État et l'église, notamment la vôtre, ne soit pas abimé et que le principe sacro saint de la laïcité demeure de mise », a expliqué Jésus Oko Letchaud Bonsang.

Pour le nouveau président délégué du collège exécutif national de l'église kimbanguiste en République du Congo, ses priorités sont avant tout de respecter ce que lui dit le chef spirituel. « On ne va pas rassembler ceux qui sont ensemble, mais on rassemble ceux qui sont divisés, c'est notre devoir, c'est la charge qui nous est donnée. Je pense que nous serons tolérants. Et si nous réussissons à le faire, nous nous soumettrons à ce que notre chef spirituel nous donne. Je pense que cela sera

favorable pour l'État, parce que s'il y a la paix ici, l'État aussi est tranquille », a indiqué le révérend Georges Etou Mongo.

Il a invité tous les fidèles de l'église kimbanguiste à l'unité. « Nous sommes tous les fils d'un même père, nous devons être ensemble, parce que nous avons un créneau qui nous dit : « bolingo, mibeko, misala ». Si tous, nous sommes les enfants d'un même père, nous devons nous soumettre, parce que nous jouons la politique du chef spirituel. S'il rassemble, nous aussi devons rassembler », a-t-il lancé.

Précisons que le nouveau président délégué du collège exécutif national de l'église kimbanguiste en République du Congo, le révérend Georges Etou Mongo, avait déjà occupé ces fonctions en 2015. C'est pour la seconde fois qu'il bénéficie de la confiance du chef spirituel et représentant légal de l'église kimbanguiste.

Bruno Okokana

## ANNONCE DU GOCB

Il est porté à la connaissance du public congolais en général et brazzavillois en particulier de la visite du Grand Maître du Grand Orient de France à Brazzaville, du 9 au 12 mai 2022.

À cette occasion, une conférence publique dont il est orateur principal sera organisée le mardi 10 mai 2022 à l'hôtel Grand Lancaster (ex Ledger), à partir de 14h.

Le COMITE D'ORGANISATION

## Compte rendu du Conseil des ministres du jeudi 5 mai 2022

Le Conseil des ministres s'est réuni ce jeudi 5 mai 2022 par visioconférence et sous la très haute autorité de son excellence, M. Denis Sassou N'Guesso, président de la République, chef de l'Etat. Quinze affaires étaient inscrites à son ordre du jour, à savoir :

Un projet de loi au titre du ministère de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation ; Un projet de décret et une décision du Conseil des Ministres au titre du ministère de l'Administration du territoire, de la Décentralisation et du Développement local ; Dix projets de décrets au titre du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique ; Une communication au titre du ministère du Commerce, des Approvisionnements et de la Consommation ; Des nominations, au titre du ministère de l'Aménagement du territoire, des Infrastructures et de l'Entretien routier et du ministère de la Communication et des Médias.

### I/- Ministère de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation

#### Un projet de loi portant création de l'Ecole nationale de formation initiale et continue des enseignants

Invité par le président de la République à prendre la parole M. Jean-Luc Mouthou, ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, a précisé aux membres du Conseil des ministres que le projet de loi soumis à leur examen est consécutif à une étude recommandée par le Projet d'appui à l'amélioration du système éducatif.

Les conclusions de ce rapport ont notamment abouti à la nécessité d'améliorer les deux axes principaux de la formation initiale des enseignants (ENI et ENS) et mettre l'accent sur la formation continue. C'est dans ce contexte qu'a été conçu le projet de création de l'Ecole nationale de formation initiale et continue des enseignants à Mouyondzi (Bouenza). Les travaux de construction ayant déjà été achevés.

Le projet examiné vise à regrouper en un seul lieu un dispositif de formation initiale et de formation continue des enseignants et d'application des savoirs acquis dans tous les cycles scolaires, pour l'éclosion d'une élite pédagogique compétitive au regard des normes internationales.

Maillon essentiel dans la chaîne d'établissements scolaires et universitaires du Congo, l'Ecole nationale de formation initiale et continue des enseignants est placée sous la tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, les textes réglementaires attendus, en particulier les futurs statuts, devant assurer la coordination et la collaboration avec les deux autres ministères en charge des enseignements (enseignement primaire et secondaire et enseignement technique).

Enfin, l'Ecole est rattachée à l'Académie de Pointe-Noire, elle-même créée par le décret du 4 février 2021.

Après examen et discussion, le Conseil des ministres a approuvé le projet de loi portant création de l'Ecole nationale de formation initiale et continue des enseignants. Il sera transmis au Parlement pour examen et adoption.

### II/- Ministère de l'Administration du territoire, de la Décentralisation et du Développement local

Invité à son tour par le président de la République à prendre la parole, M. Guy Georges Mbacka, ministre de l'Administration du territoire, de la Décentralisation et du Développement local a soumis à l'examen et adoption du Conseil des ministres un projet de décret et a invité le Conseil des ministres à statuer sur la nécessité de procéder au remplacement de quatre sénateurs décédés en cours de législature.

Le projet de décret porte convocation du corps électoral pour les élections législatives et locales scrutin de juillet 2022.

Les dispositions en vigueur conditionnent la réalisation des principales opérations préparatoires à la convocation préalable du corps électoral. Ces opérations sont : la fixation de la période de dépôt des candidatures ; le traitement de celles-ci par une commission de validation ; l'édition des bulletins uniques de vote ; la nomination des personnels électoraux et leur formation ; le déploiement des personnels électoraux.

Aussi, compte tenu de la complexité et de la lourdeur des opérations préparatoires précitées et pour permettre leur exécution optimale, le Conseil des ministres a décidé de convoquer le corps électoral, pour le premier tour des élections législatives et pour les élections locales, aux dates suivantes :

Le lundi 4 juillet 2022 pour le vote des membres de la Force publique ; Le dimanche 10 juillet 2022 pour le vote général.

Sur le second point, le Conseil des ministres s'est penché sur la situation consécutive au décès de quatre sénateurs issus des départements de la Lékoumou, de Pointe-Noire, du Pool et de la Sangha, disparus en cours de législature.

Ayant conclu à la nécessité de procéder au remplacement de ces parlementaires disparus, le Conseil des ministres a décidé de convoquer en session les quatre Conseils départementaux précités, afin qu'ils exercent leurs compétences en la matière.

Pour ce faire, le Conseil des ministres a retenu la date du 5 juin 2022, confiant au Premier ministre, chef du gouvernement, et aux ministres en charge des Finances et de l'Administration du territoire le soin de prendre toutes les dispositions pratiques en vue de la tenue effective de ces sessions.

Après discussion, le Conseil des ministres a adopté le projet de décret soumis à son examen par le ministre de l'Administration du territoire, de la Décentralisation et du Développement local ; il a d'autre part fixé la date de convocation des Conseils départementaux de Pointe-Noire, du Pool de la Sangha et de la Lékoumou, afin qu'ils procèdent au remplacement des sénateurs disparus.

### III/- Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique

Invitée par le chef de l'Etat à prendre la parole, Mme le professeur Delphine Edith Emmanuel née Adouki, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, a soumis à l'examen et adoption du Conseil des ministres dix projets de décret, les cinq premiers d'entre eux portant dissolution des structures administratives et d'enseignement ci-après :

Agence nationale de valorisation des résultats de la recherche ; centre de recherche et d'initiation des projets de technologie ; centre national de documentation et d'information scientifique et technique ; centre de recherche et d'études en sciences sociales et humaines ; centre de recherche géographique et de production cartographique. Ces structures, devenues obsolètes et inefficaces, sont remplacées par d'autres, créées par des textes de loi et des dispositions plus récentes ; le Conseil des ministres a entériné leur dissolution en adoptant les cinq projets de décrets soumis à son examen.

Suite à l'adoption de ces décrets de dissolution, la ministre Emmanuel née Adouki a indiqué aux membres du Conseil des ministres que les nouvelles structures ont pour vocation de se donner les moyens de mener des actions de recherche appliquée pour le développement.

A cet égard, elle a soumis à l'examen et adoption du Conseil des ministres les cinq projets de décrets suivants :

Le projet de décret portant approbation des statuts de l'Agence nationale de valorisation des résultats de la recherche et de l'innovation est consécutif à sa création par la loi n°28-2021 du 17 juin 2021.

Le projet de décret portant approbation des statuts de l'Institut national de documentation et d'information scientifique et technique est quant à lui consécutif à la création de cet établissement par la loi n°29-2021 du 17 juin 2021.

Le projet de décret portant approbation des statuts de l'Institut national de recherche en sciences de l'ingénieur, innovation et technologie résulte de la création de cet établissement par la loi n°7-2020 du 10 mars 2020.

Le projet de décret portant approbation des statuts de l'Institut national de recherche en sciences sociales et humaines est la suite logique de la création de cet établissement par la loi n°14-2020 du 10 mars 2020.

Enfin, le projet de décret portant approbation des statuts de l'Institut géographique national permet d'organiser cet établissement créé par la loi n°30-2020 du 17 juin 2020.

Après examen et discussion, le Conseil des ministres a adopté ces cinq projets de décret portant approbation des statuts des établissements supérieurs considérés.

#### **IV/- Ministère du Commerce, des Approvisionnements et de la Consommation**

Présentant une communication sur le plan de résilience, dont le principe avait été retenu lors de la réunion du Conseil des ministres tenue le 6 avril 2022, M. Alphonse Claude N'Silou, ministre d'Etat, ministre du Commerce, des Approvisionnements et de la Consommation a rappelé aux membres du Conseil que la pandémie de covid-19 et les événements se déroulant actuellement en Ukraine ont durement affecté le commerce mondial.

La flambée importante des prix observée au niveau mondial a été accompagnée par une désorganisation des filières de commercialisation.

Cette situation, qui risque de se prolonger, appelle une grande vigilance des pouvoirs publics ainsi que la mise en œuvre d'une action gouvernementale rapide afin d'éviter une crise alimentaire dans notre pays.

Le plan de résilience qui va être proposé s'appuiera sur quatre piliers majeurs : le financement des actions de riposte à la flambée des prix et de soutien aux filières agricoles nationales ; l'accompagnement des producteurs et acteurs des filières agricoles. La sensibilisation et la mobilisation de la population face aux enjeux de la dépendance alimentaire et la nécessité de consommer congolais ; le contrôle des filières, pour éviter les actes de spéculation sur les marchandises et les stocks.

L'objectif à court terme est de maintenir un bon niveau d'approvisionnement en denrées alimentaires de base et de stabiliser les prix. A moyen terme, et sans préjudice de l'exécution en cours du Plan national de développement, le plan de résilience aura pour objectif, pour les douze prochains mois, la mise en œuvre d'actions à effet immédiat dans les secteurs agropastoral et halieutique.

Il s'agira d'identifier et d'accompagner les structures existantes de production des secteurs agropastoral et halieutique, afin d'augmenter leur production.

Présentant les mesures urgentes de court terme, le ministre d'Etat N'Silou a notamment évoqué : la création d'un Fonds de résilience ; la facilitation des enlèvements des marchandises ; l'accompagnement et le soutien des importateurs ; le blocage éventuel des prix à la consommation si nécessaire, etc.

Des mesures de défiscalisation ainsi que la réduction de 50% des

coûts de passage portuaire des produits alimentaires de base seront mises en place, dans le respect des dispositions communautaires ; elles seront accompagnées de la constitution de stocks de sécurité en produits alimentaires de base, tels que : le blé tendre pour le pain, l'huile végétale, le riz, la viande porcine, la viande bovine, la volaille et le poisson de mer congelé.

Le ministre d'Etat N'Silou a détaillé aux membres du Conseil des ministres le mécanisme par lequel les stocks de sécurité seront acquis par l'Etat pour être ensuite cédés aux entreprises, contre une garantie bancaire.

A moyen terme, grâce à des mesures incitatives d'accompagnement des secteurs et filières agropastorale et halieutique (défiscalisation des intrants, équipements et accessoires de ces filières) couplées à une gestion administrative plus rigoureuse de la qualité des produits, la mise en œuvre du plan de résilience amènera l'Etat à identifier et accompagner les producteurs agricoles et les éleveurs nationaux structurés de manière à augmenter leur production afin de réduire de 10% au moins par an la dépendance du Congo vis-à-vis de certains produits alimentaires de base venus de l'étranger.

Les membres du Conseil des ministres ont pris bonne note des grandes lignes du futur plan de résilience, se réjouissant du fait que le gouvernement entende faire de la lutte contre la flambée des prix une priorité de son action pour les prochains mois.

Le Conseil des ministres a logiquement invité les ministères compétents, sous l'autorité du Premier ministre, chef du gouvernement, à finaliser l'élaboration du plan de résilience, afin que les premières mesures soient opérationnelles dans les meilleurs délais.

#### **V/- Nominations**

Au titre des mesures individuelles, le Conseil des ministres a procédé aux nominations suivantes :

##### **1/- Ministère de l'Aménagement du territoire, des Infrastructures et de l'Entretien routier**

Directeur général de l'Aménagement du territoire : M. Pierre Ngoma, géographe, économiste de l'Université Marien-Ngouabi ; Directeur général des Infrastructures : M. Gabriel Ngouaka, ingénieur principal de travaux publics de 6e échelon ; Directeur général de l'Entretien routier : M. Francis Landry Ngueloundou, ingénieur géologue de 9e échelon ; Directeur général du Bureau de contrôle du bâtiment et des travaux publics : M. Marius Boris Mieré Onka, ingénieur des travaux publics de 9e échelon ; Délégué général aux Grands travaux : M. Oscar Otoka, ingénieur en génie civil.

##### **2/- Ministère de la Communication et des Médias**

Directrice générale de l'Agence congolaise d'information : Mme Olga Rachele Mangouanza, administrateur adjoint des SAF, catégorie I, échelle 2 ; Directeur général de la Radiodiffusion nationale : M. Modeste Elenga, attaché des SAF, catégorie I échelle 2 Directeur général de La Nouvelle République : M. Asnath Wilfrid Mbossa, administrateur des SAF, catégorie I échelle 1.

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, le président de la République a clos la réunion et levé la séance.

Commencée à 10h00, la réunion du Conseil des ministres a pris fin à 12h45.

**Fait à Brazzaville, le 5 mai 2022**

**Le ministre de la Communication et des Médias,  
Porte-parole du gouvernement,**

**Thierry Lézin Mougalla**

## MUSIQUE

## Elsa Fila met sur le marché le single "Oh yes".

Produit par le label 203 Interactions Productions que dirige Aly Moulady, le manager de l'artiste musicien Elsa Fila, le single "Oh yes" est disponible depuis le 5 mai sur toutes les plateformes de téléchargement légal peu après sa présentation officielle et le show case de l'artiste livré à Pointe-Noire à l'intention de ses fans.

Le single "Oh yes" est un hommage à la femme battante qui a eu un parcours pas du tout facile dans sa vie de couple à cause de ses difficultés de conception. "Je fais partie de ces femmes pour qui la maternité n'a pas été facile. C'est comme une revanche que je prends sur la nature et les encouragements que j'adresse à ces femmes qui ont des problèmes d'infertilité ou de retard d'enfantement. Pour moi, deux personnes qui se rassemblent et s'aiment doivent continuer leur vie conjugale même si la nature ne leur a pas été clémente. Cette chanson convie aussi les gens à changer de mentalité et à ne pas avoir des comportements négatifs vis-à-vis des couples qui s'aiment car l'amour est plus fort que tout le bien matériel ou autre que l'on peut avoir", a dit Elsa Fila.

Pour elle, la femme doit se battre, se faire une place au soleil et non restée résignée et apathique. Grâce à cette

volonté inébranlable, elle a mis sur pied une entreprise qui a fonctionné pendant près de dix ans.

Depuis 2012, Elsa Fila évolue sous le label 203 Interactions et de cette collaboration sont nés de nombreux titres. "Je ne voulais pas que le talent et la voix d'Elsa Fila s'étiolent et disparaissent. C'est pourquoi je l'ai ramenée au-devant de la scène. Ce ne fut pas facile. C'est une façon pour moi de valoriser la femme talentueuse, vertueuse et battante", a exotiqué Aly Moulady, son manager.

Après la dédicace digitale de "Oh yes", l'artiste musicienne a offert un show acoustic pour le plus grand bonheur de ses fans enthousiastes et heureux d'avoir passé une belle soirée.

Signalons qu'Elsa Fila qui excelle dans la rumba, le jazz, le funk ou le gospel a déjà sur le marché deux albums et plusieurs singles.

Hervé Brice Mampouya



## NATIONAL 1

## Marvin Baudry et le Stade Lavallois sacrés champions

National 1, 33<sup>e</sup> et avant-dernière journée

Quelle soirée pour Laval, mené au score à deux reprises par le Red Star, mais finalement sacré champion de National 2, sur sa pelouse du Stade Francis Le Basser, à l'issue du match nul 2-2, conjugué à la défaite d'Annecy à Bourg-en-Bresse.

Et quelle soirée pour Marvin Baudry, le patron de la défense des Tangos : d'abord buteur à la 22e, pour la deuxième fois de la semaine après sa réalisation à Chambly, l'international congolais a concédé le penalty du 1-2 à la 26e.

A 32 ans, après une saison blanche, le défenseur international est donc champion de N1, son deuxième titre après la coupe de Belgique 2017, et retrouvera une Ligue 2 qu'il ne connaît presque pas : un match joué avec Amiens, il y a... dix ans, alors qu'il était encore amateur au sein de son club formateur.

En revanche, pas certain que Randi Goteni ne soit encore à Laval la saison prochaine. Peu utilisé en National 1 cette saison (9 matches 165 minutes), le milieu de 27 ans est entrée à la 85e. Dans les rangs dionysiens, notons la première titularisation de Joël Ngoya, remplacé à la pause.

Dauphin de Laval, Annecy a lourdement chuté à Bourg-en-Bresse (0-3). Côté bressan, Loris Mouyokolo faisait son retour dans son couloir gauche, après avoir manqué deux matches à cause d'une entorse à la cheville. Averti à la 14<sup>e</sup>.



Marvin Baudry célèbre son titre de champion de National 1 avec Laval (facebook)

A Annecy, Kévin Mouanga n'était pas retenu. Pour les Haut-savoysards, qui comptent un point d'avance sur Villefranche, le 3e, tout se jouera donc à domicile vendredi prochain contre Sedan. Bourg-en-Bresse, 5e avec 54 points, n'a plus rien à espérer. Décevant candidat à la montée, Le Mans est en chute libre (4e défaite de rangs, 8 matches sans victoire, dernier succès le 11 mars) comme le confirme son revers à domicile face à Avranches (1-3). Sans Durel Avounou, non retenu et dont l'avenir pourrait s'écrire loin de la Sarthe.

L'US Orléans et Fred Dembi, qui a dépanné en défense centrale, s'inclinent à Sedan (0-1). LUSO est 10e avec 44 points.

Auteurs du nul 0-0 à Châteauvieux, Bastia-Borgo et Mons Bas-souamina peuvent encore croire au maintien.

Il faudra pour cela battre Sète lors de l'ultime journée. Le FC Sète, premier non-relégable avec 31 points, comme les Corses, ont en effet manqué l'occasion d'assurer leur maintien en s'inclinant devant leur public face à Avranches (1-3). Jason Ngouabi, averti à la 45e, a été remplacé à la 72e, tandis qu'Alan Dzabana est entré à la 82e.

Dénouement, donc pour Annecy, Sète et Bastia-Borgo vendredi prochain, alors que, déjà champions, les Tangos mènent la danse.

Camille Delourme

## HUMEUR

## La culpabilité des parents face au phénomène « bébés noirs »

Nous, parents, sommes en grande partie responsables du comportement déviant et criant que des enfants affichent de plus en plus aujourd'hui, celui de l'agressivité cruelle. Ces enfants, qui pour la plupart portent des petits noms qui renvoient à l'incivisme social, notamment « bébés noirs », « koulouna », « sel piment », « flamme qui brûle » ..., ont réussi à faire taire l'autorité parentale.

Encore que ce sont ces mêmes parents qui ont toujours multiplié des stratégies pour qu'ils soient vite relaxés après avoir été pris en flagrants délits tels le viol, le vol à mains armées, les braquages, les tueries en série, ... « Mon enfant ne peut pas être de ceux-là qui agissent ainsi », disait un parent quand son fils avait été saisi, torse-nu, au milieu d'autres voyous.

Il y a bel et bien d'une part, la perte de l'autorité parentale et, d'autre part, une complicité manifeste des parents qui n'ont jamais accepté que leurs enfants sont des « bébés noirs », des « koulounas », des « Arabes », des « Américains », bref des bandits de grand chemin. C'est regrettable. Ainsi donc, ces enfants, même pris la main dans le sac, continuent de bénéficier du soutien considérable de leurs parents. Et c'est ce soutien sans recul qui les pousse à agir sans être inquiétés.

Tenez ! Il suffit qu'un de ces enfants soit pris la main dans le sac à 11h aujourd'hui pour le voir demain à la même heure relaxé, prêt à poser un acte plus violent, voire irréparable. Ce sont, à dire vrai, des parents qui sont à l'origine de leur relaxation, eux qui multiplient des appels et contacts en direction des autorités politico-administratives, judiciaires ou de la force publique afin que leurs enfants soient sortis de ces lieux de rééducation sociale.

Or, ces enfants sortent et entrent aux heures non contrôlées par des parents, ils ont des sacs remplis des armes blanches, se droguent à longueur de journée au su et au vu de tous, dorment pour certains hors maison, menacent même le jour de paisibles citoyens sans être inquiétés... Bref, ils sont libertins et agressifs à souhait, se disant au-dessus de la loi. Allez-y comprendre.

Disons-le sans langue de bois, l'autorité parentale ne signifie pas l'absence d'affection pour ses enfants. Car moins elle ne s'affirme, plus les enfants deviennent insupportables et c'est ce que l'on vit maintenant avec ce phénomène de « bébés noirs ».

Et si nous parents continuons d'agir de la sorte, nous annulerons tous les efforts déployés par les autorités pour éradiquer ce terrible phénomène. A bon entendeur, salut !

Faustin Akono

## CENTENAIRE DE LA VILLE OCÉANE

## Alexandre Honoré Paka évoque les grands repères historiques de la ville

Dans une interview accordée à la presse congolaise en rapport avec la célébration bientôt du centenaire de la ville de Pointe-Noire, Alexandre Honoré Paka, préfet du département, a édifié la presse sur quelques repères historiques de la création de cette ville en 1922.

Limitée actuellement au Nord par la rivière rouge près du site de Loango, le péage de Mengo et la rivière Lemba, au Sud par la frontière angolaise du Cabinda et l'océan Atlantique, à l'Est par le site de la gare de Ngondi aujourd'hui l'Hôpital général de Patra, et à l'Ouest par l'océan Atlantique, la ville de Pointe-Noire a été créée et désignée comme terminus du Chemin de fer Congo océan (CFCO), le 11 mai 1922 par décret.

Alexandre Honoré Paka a indiqué que douze ans plus tard, notamment le 11 juillet 1934, a eu lieu l'inauguration du CFCO et la création du Port de Pointe-Noire. A cette époque, la construction des ponts et viaducs était confiée aux ingénieurs italiens dont l'un s'appelait Ottino, contre la cession des riches terres agricoles de la vallée du Niari.

En 1937, les Ottino construisent un hôtel pour recevoir des expatriés français et européens en provenance du Tchad, de l'Oubangui Chari, en partance pour la France par le Port de Pointe-Noire. Cet hôtel est appelé le "Normandis", c'est-à-dire le terminus, mais la mémoire

collective, en souvenir de ces ingénieurs italiens, a gardé le nom d'hôtel "Ottino".

Le 21 octobre 1945, Jean-Félix Tchicaya est élu député de l'Assemblée constituante française où il représentera le Moyen Congo et le Gabon. En 1946, il fonde le Parti progressiste congolais qui aura son siège à Pointe-Noire. En même temps, il crée le Cercle africain (Haut lieu culturel de Pointe-Noire) situé à quelques mètres du rond-point Lumumba (rond-point de la République) où se retrouvaient tous les artistes.

En 1950, la ville océane devient la capitale administrative du Moyen Congo et abrite le gouvernorat, chef du territoire, l'Assemblée territoriale et tous les services administratifs.

C'est ainsi que le 28 Novembre 1958, à la double faveur de la Loi Gaston Defferre et de l'avènement du général De Gaulle à la tête de la France, la puissance tutrice décide d'amener les colonies vers l'autonomie au sein de la Communauté. L'Assemblée territoriale, réunie à Pointe-Noire dans l'actuelle maison de la République, vote par 44 voix et une

abstention la proclamation de la République du Congo. Erigée en Assemblée législative, elle élit par 23 voix contre 22 l'abbé Fulbert Youlou comme nouveau chef du gouvernement. Celui-ci fait adopter les symboles du pays, particulièrement les couleurs du drapeau congolais, Vert-Jaune-Rouge, et sa devise Unité - Travail - Progrès.

Mais, pour des raisons de sécurité, notamment l'affrontement de 1958, et dans le but de se rapprocher de son fief électoral, le président Fulbert Youlou transfère la capitale du Congo de Pointe-Noire à Brazzaville, si bien que la proclamation de l'indépendance, le 15 août 1960, fut vécue dans l'indifférence par les Ponténégrins.

Bien avant, le 23 novembre 1958, se déroulent les élections municipales dans les trois communes, à savoir Brazzaville, Pointe-Noire et Dolisie. A l'issue de celles-ci, Stéphane Tchichellé devient premier maire de la ville.

Alexandre Honoré Paka a poursuivi que l'Italie se trouvant du côté de l'Allemagne pendant la Seconde Guerre mondiale, les Français décident de s'approprier l'hôtel Ottino pour en faire



le siège du gouvernement et des services administratifs du territoire du Moyen Congo. C'est à partir de 1960 que cet hôtel emblématique, «le cœur de la ville de Pointe-Noire», monument historique de la ville océane, devient le siège de la région du Kouilou, aujourd'hui département de Pointe-Noire. En 1960, après l'indépendance du Congo, Pointe-Noire devient la deuxième ville, capitale économique du pays. L'orateur a indiqué que sur le plan culturel, en 1967 se tient la première semaine culturelle. Pointe-Noire eût la palme d'or des groupes vocaux avec Rigaden Mavougou et les Cols bleus, d'une part, et d'autre part, Ferdinand Mavougou obtint le premier prix de la semaine culturelle avec sa troupe de théâtre Les Kamougas.

En 1980, le mouvement de croissance économique se poursuit sous l'impulsion de l'activité pétrolière. De 1980 à nos jours, Pointe-Noire a toujours été à l'avant-garde de toutes les politiques économiques, sociales et culturelles menées dans le pays. Le préfet a également rappelé qu'après le départ des expatriés, plusieurs maires ont dirigé le destin de cette ville dont le premier, Stéphane Tchichellé? et le dernier Jean François Kando. Stéphane Tchichellé a été secondé par Babigamana Parfait, ensuite c'est Jean Pierre Makouna, qui était suivi de Jean Pierre Tchissambou, Fulgence Milanou, Jean-Baptiste Missamou, Théodore Pambou, Jean-Pierre Thystère Tchicaya, François Luc Makosso et Roland Bouiti Viaudo

Charlem Léa Itoua

## SANTÉ

## Des réflexions pour sortir l'hôpital général Adolphe-Sicé de ses difficultés

La quatrième session du Conseil d'établissement de l'hôpital général Adolphe-Sicé de Pointe-Noire, tenue le 6 mai, a pris fin sur de nombreuses propositions et recommandations pour sortir cette structure hospitalière de ses difficultés. Les assises ont eu lieu en présence des directrices départementales des soins et services de santé de Pointe-Noire et du Kouilou.

Scruter de fond en comble la cohérence de la gouvernance moderne de l'hôpital Adolphe-Sicé qui doit impacter positivement l'offre des soins et services de qualité, tel a été le leitmotiv des assises. "La quatrième session va nous permettre de faire l'état des lieux de la gestion et l'état de santé de notre hôpital, avec pour conséquence immédiate l'élaboration des projets des délibérations à soumettre à la prochaine session du Comité de direction en vue d'une validation", a dit Lambert Chakirou, directeur général de cet hôpital, ouvrant les travaux.

"La tenue régulière des sessions du Conseil d'établissement a pour objectif majeur d'analyser les documents devant être soumis à l'examen du Comité de direction en tant qu'organe de décision devant se prononcer sur les orientations stratégiques de l'établissement et exercer un contrôle permanent sur sa gestion et



Les participants à la fin de la 4<sup>e</sup> session du comité d'établissement de l'HGAS/Adiac

sa santé financière", a expliqué Lambert Chakirou.

Ainsi, après les présentations de différentes problématiques mises en discussion, les débats et échanges, plusieurs projets de délibérations ont été adoptés, à savoir les comptes administratifs et financiers de 2020 de l'Hôpital général Adolphe-Sicé (HGAS); le plan d'action opérationnelle 2022, nomenclature de cotation

des actes médicaux révisés, le projet de budget exercice 2022 de l'HGAS; augmentation de la subvention du budget de fonctionnement alloué à l'HGAS; acquisition d'un générateur d'oxygène, des fauteuils d'hémodialyse et autres intrants complets, des cabinets complets d'ophtalmologie et d'ORL, d'une ambulance médicalisée, d'un cabinet de prothèse dentaire, d'un scanner de

64 barrettes, d'une IRM de 1 à 3 Tesla et d'un mammographe. Les autres délibérations portent sur la construction d'une salle d'accueil humanisée et la réhabilitation du bâtiment des consultations externes et médecine du travail, d'un bâtiment moderne devant abriter le service d'imagerie médicale, d'un bâtiment moderne dénommé "Clinique moderne" devant abriter le service de né-

phrologie et d'hémodialyse. "La pertinence de vos conclusions et recommandations confortent la nécessité et l'urgence de tenir des assises qui permettent aux acteurs de la santé des départements de Pointe-Noire et du Kouilou de se retrouver régulièrement en vue de se concerter et trouver des solutions à quelques problèmes comme celui de la référence et contre référence. Travailler en équipe permet aussi d'être plus réactif. La collaboration est un élément important dans le processus de développement de nos structures. Elle permet de favoriser le partage des connaissances, de développer une nouvelle gestion des projets", a suggéré le directeur de l'HGAS. "Nous ferons de sorte que ces projets de délibération soient transmis à la prochaine session du Comité de direction pour leur validation et mise en œuvre", a conclu Lambert Chakirou.

Hervé Brice Mampouya

## HOMOLOGATION DES STADES

## Le gouvernement affiche son optimisme

La visite des installations sportives effectuée le 6 mai par le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, témoigne de la volonté du gouvernement à créer toutes les conditions pour éviter la délocalisation des matches de l'équipe nationale.

Le chef du gouvernement a respectivement visité le Complexe sportif La Concorde, le stade Alphonse-Massamba-Débat et l'hôtel des Diables rouges. Après cette descente, il a assuré le public sportif congolais que les Diables rouges disputeront leurs matches des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) sur leurs propres installations. « Nous savons que nos jeunes seront en compétition dès le mois prochain dans les matches des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations. Et nous avons bon espoir que ces matches se joueront en terre congolaise, parce que le président de la République a donné des instructions fermes au gouvernement pour que les conditions soient réunies afin que nous n'ayons plus à subir une délocalisation des matches que l'équipe nationale livrera », a assuré Anatole Collinet Makosso. La mission d'inspection de la Confédération africaine de football, faut-il le rappeler, avait relevé un certain nombre d'anomalies que le gouvernement devra réparer. Le Premier ministre s'est dit très optimiste quant au respect des délais. « C'est ce à quoi nous nous employons pour que très vite des

compétitions internationales se tiennent ici comme elles ont déjà eu lieu par le passé... Il n'est jamais trop tard pour faire ce qui est bien. Nous sommes en train de refaire et il n'y a aucune raison que nous puissions nous sentir hors délais », a ajouté le chef du gouvernement.

La visite des lieux lui a permis de tirer l'enseignement selon lequel les stades du pays souffrent d'un problème d'entretien, de maintenance et de gestion. Pour éviter les mêmes erreurs, le gouvernement a à cœur la politique de créer une société de gestion et maintenance des infrastructures. « A partir de ce moment, cette mauvaise politique de construction, destruction et reconstruction devra s'arrêter au regard de cette vision », a souligné Anatole Collinet Makosso.

En rappel, le stade Alphonse-Massamba-Débat est officiellement fermé, depuis mercredi, au motif des travaux. Les matches du championnat national Ligue 1 sont délocalisés au stade annexe de Kintélé. Les ouvriers sont à pied d'œuvre pour remettre le stade mythique du pays aux normes exigées par la Confédération africaine de football. L'entreprise chinoise



Anatole Collinet Makosso suivant les explications de Jean Guy Blaise Mayolas sur le stade Alphonse-Massamba-Débat/Adiac

Zhengwei technique Congo a été choisie pour réhabiliter les vestiaires du stade mythique de Brazzaville. « Actuellement, on vient de commencer les travaux des vestiaires. Nous avons la mission de changer tout ce qui ne répondait pas aux normes. La première phase des travaux va s'achever avant la fin du mois », a expliqué Zhao Bao Jun, directeur

technique de cette société.

Pour renouveler la licence de la pelouse du stade Alphonse-Massamba-Débat, Richard Brace, de la société GCC, a travaillé pendant 72 heures pour renforcer les granulés. Trente-deux, tel est le nombre des millimètres tolérés malheureusement dans certaines parties du stade, qui varie de 23 à 25. « Je suis là pour améliorer

la pelouse synthétique. Nous essayons d'améliorer les granulés, car la pelouse a été posée très longtemps. Je finis mon travail le 7 mai », a-t-il expliqué. Le travail sur la pelouse étant terminé, il ne reste qu'à obtenir auprès de la Fédération internationale de football association le renouvellement de la licence.

James Golden Eloué

## RÉFLEXION

## Un enjeu décisif pour la France

De la même façon que nous avons anticipé ici même un résultat positif pour Emmanuel Macron à la veille du second tour de l'élection présidentielle en France, de la même façon nous prédisons ici que les élections législatives à venir – le 12 et le 19 juin prochains – ne verront pas s'installer au sein de l'Assemblée nationale une majorité stable sur laquelle le nouvel exécutif pourrait compter dans la mise en œuvre de son programme tout au long du nouveau quinquennat. Et que, de ce fait, la France risque fort de sortir affaiblie, sinon même instable de ce nouveau grand scrutin.

Si nous évoquons ici cette question – nous ne sommes pas les seuls à le faire dans la sphère médiatique internationale –, c'est parce que dans le moment très particulier que vit le monde, l'affaiblissement durable d'une

grande puissance ne peut que poser des problèmes difficiles à régler. Nous en avons la preuve ici même en Afrique, dans la région du Sahel tout particulièrement, où la présence des militaires français déployés sur le terrain afin de neutraliser les milices islamistes se trouve aujourd'hui fortement contestée par les gouvernants et même la population.

De ce qui précède ressort l'évidence selon laquelle le président Macron, réélu pour cinq ans, va devoir inscrire au cœur de sa diplomatie le renforcement des relations avec cette partie du monde. Non pas verbalement, diplomatiquement ou par des gesticulations mais de façon très concrète : autrement dit corriger les erreurs dramatiques que les présidents Nicolas Sarkozy puis François Hollande ont commises et que leur successeur n'a pas été capable de traiter avec ses

homologues africains durant son premier mandat. Avec bien évidemment au cœur de ce dialogue la reconnaissance par la France de sa responsabilité dans l'effondrement de la Libye provoqué par l'assassinat de Mouammar Kadhafi, il y a dix ans, qui est lui-même à l'origine du désordre dont la population de l'immense région du Sahel-Sahara est aujourd'hui victime.

Des entretiens que l'on peut avoir à Paris sur ce sujet dans le moment présent sort le sentiment que cette analyse est partagée à de hauts niveaux de la sphère étatique française. Et que, par conséquent, le président réélu va devoir s'employer à resserrer les liens qui unissent depuis des siècles l'Afrique et la France. Mais le problème auquel Emmanuel Macron va inévitablement se heurter résulte, d'une part, du peu d'attention que porte à ce problème sa propre majorité

et, d'autre part, du désordre politique qui risque de naître des élections législatives dans un mois. La partie, en effet, est loin, bien loin d'être jouée comme le montre la très maigre côte de confiance – à peine 34 % des Français selon les résultats publiés jeudi dernier par le baromètre Elabe – dont jouit la plus haute autorité de l'Etat.

Le resserrement des liens avec l'Afrique étant de façon claire l'un des enjeux majeurs, décisifs, du nouveau quinquennat, l'on ne saurait trop conseiller au président tout juste réélu de confier cette tâche à des femmes et des hommes sûrs, compétents. C'est, en effet, ainsi que le général de Gaulle, Georges Pompidou, Jacques Chirac et même François Mitterrand ont procédé lorsqu'ils détenaient le pouvoir mais que leurs héritiers politiques se sont avérés incapables de poursuivre.

Jean-Paul Pigasse